MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg

MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 682 **2 juillet 2004**

SOMMAIRE

AGF Life Luxembourg S.A., Luxembourg 32729
Agniel S.A., Luxembourg 32732
AKH Management Holdco I S.C.A., Luxembourg . 32700
Alma Reinsurance S.A., Münsbach 32699
Alpina Immobilière, S.à r.l., Bereldange 32726
Azurith S.A., Luxembourg 32731
Belgrave S.A., Luxembourg-Kirchberg 32736
Benetton International N.V. S.A., Luxembourg . . . 32733
Benetton International N.V. S.A., Luxembourg . . . 32733
Birch S.A., Luxembourg 32736
Brenntag-Interfer (BC) S.C.A., Munsbach 32734
Carib Power Lux, S.à r.l., Luxembourg 32728
Cathom Holdings S.A., Luxembourg 32736
Cave Participations S.A., Mamer 32731
Cellamare S.A., Luxembourg 32728
(La) Cherni Holding S.A., Luxembourg 32728
DaimlerChrysler Services Re Insurance S.A. Luxembourg, Münsbach 32699
Disa Financial Group S.A., Luxembourg-Kirchberg 32735
DLV Invest S.A., Luxembourg 32736
EDS S.A., Mamer 32732
Elca Investissements S.A., Luxembourg 32726
Envirotech S.A., Luxembourg-Kirchberg. 32735
Euric S.A., Mamer 32732
Ewa Life S.A., Luxembourg. 32729
Executive Investment (Holding) S.A., Mamer. 32731
Gargour Holdings S.A., Luxembourg-Kirchberg. . . 32735
Guidline S.A., Luxembourg. 32732
Honsel International Technologies Holdings, S.à r.l., Luxembourg. 32697
HRD Holding S.A., Luxembourg 32728
I.B. Trust Holding S.A., Luxembourg. 32699
Immonet S.A., Mamer. 32730
INREDE S.A.H. (International Nippon Real Estate Development & Finance S.A.H.), Luxembourg . . 32727
Internet Supplies Invest A.G., Luxembourg-Kirchberg. 32735
Intimis Investments S.A., Luxembourg-Kirchberg . 32735
Investissements Mécaniques S.A., Luxembourg . . . 32734
Investissements Mécaniques S.A., Luxembourg . . . 32734
Jamblin Company S.A., Luxembourg-Kirchberg . . 32734
KA Finance, S.à r.l., Luxembourg 32730
Koch International (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg-Kirchberg. 32695
Koch International (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg-Kirchberg. 32695
Koch International (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg-Kirchberg. 32697
Lareneginvest Holding S.A., Luxembourg 32730
Lenox Holding S.A., Luxembourg. 32690
Limpar S.A., Luxembourg 32734
Luma-Deler S.A., Luxembourg. 32729
Morgan Saddler Securities S.A., Luxembourg. . . . 32734
My Funds, Sicav, Luxembourg. 32733
Ninetrees S.A., Garnich. 32727
Oil Tramper S.A., Mamer 32730
Palmgrove Invest S.A., Luxembourg 32697
Penang Holding S.A., Luxembourg. 32736
Plastics Consulting & Innovation S.A., Luxembourg. 32728
REC Real Estate Company S.A., Luxembourg . . . 32695
RentaPlace Holding S.A., Mamer 32731
Roxas Holding S.A., Luxembourg. 32698
Schiltz, S.à r.l., Luxembourg 32698
Schiltz, S.à r.l., Luxembourg 32699
Smartfox Holding S.A., Mamer. 32729
Sofingest Holding S.A., Luxembourg 32728
Squirton S.A., Luxembourg. 32727
Standall Holding S.A., Luxembourg 32727
Stocktrade Investments S.A., Luxembourg. 32727
Swedbank (FöreningsSparbanken AB), Stockholm 32731
Symphonia Investment Fund, Sicav, Luxembourg 32690
Technofin S.A.H., Luxembourg 32699
VF Finance, S.à r.l., Luxembourg 32690
Wooltech Holdings S.A., Luxembourg. 32696
World Technology Enterprise Holding S.A., Luxembourg 32729
WP Global Purchase S.A., Mamer 32732
Yama Holding S.A., Mamer. 32730

SYMPHONIA INVESTMENT FUND, Société d'Investissements à Capital Variable.
Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 96.732.

—

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

Signature.

(038059.3/000/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

LENOX HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 68.553.

—

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02388, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mai 2004.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.
Signature

(038033.3/696/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

VF FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Registered office: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.
R. C. Luxembourg B 100.676.

—

STATUTES

In the year two thousand and four, on the seventh day of May.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

VF LUXEMBOURG, S.à r.l., R.C. S. Luxembourg B number 73.873, a Luxembourg Société à responsabilité limitée, established and having its registered office and principal establishment at 2, rue Joseph Hackin, L-1746 Luxembourg,

here represented by Ms Stéphanie Alexandrino, maître en droit, residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy given on May 6, 2004.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the mandatory of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as here above stated, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company (Société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered Office - Object - Duration

Art. 1. Name.

There is formed a private limited liability company (Société à responsabilité limitée) under the name of VF FINANCE, S.à r.l., which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the Company), and in particular the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the articles of association (hereafter the Articles), which specify in the articles 7, 10, 11 and 14 the exceptional rules applying to one member company.

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office is established in Luxembourg.

2.2. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3. The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

2.4. The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 3. Purpose.

3.1. The corporation may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquiring of participating interests in any enterprises in whatever form and the administration, management, control and development of those participating interests.

3.2. In particular, the corporation may use its funds for the establishment, management, development and disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, and participate in the creation, development and control of any enterprise, the acquisition, by way of investment, subscription, underwriting or option, of securities and patents, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise develop such securities and patents, grant to other companies or enterprises any support, loans, advances or guarantees. Moreover, the corporation may enter into any intra-group financing activities, grant guarantees, loans, advances and any financial assistance to all direct or indirect group, subsidiary and or sister companies.

3.3. The corporation may also carry out any commercial, industrial or financial operations, any transactions in respect of real estate or moveable property, which the corporation may deem useful to the accomplishment of its purposes.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or other similar event affecting one or more of its partners.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (12,500.- EUR), represented by five hundred (500) shares of twenty-five Euro (25.- EUR) each.

5.2. The Company may redeem its own shares.

5.3. However, if the redemption price is in excess of the nominal value of the shares to be redeemed, the redemption may only be decided to the extent that sufficient distributable reserves are available as regards the excess purchase price.

5.4. The shareholders' decision to redeem the Company's own shares shall be taken by a unanimous vote of the shareholders representing one hundred per cent (100%) of the share capital, in an extraordinary general meeting and will entail a reduction of the share capital by cancellation of all the redeemed shares.

Art. 6. Shares.

6.1. Without prejudice to the provisions of article 5, the capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by decision of the shareholders' meeting, in accordance with article 9 of the Articles.

6.2. Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.3. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share.

6.4. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.5. In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable.

6.6. In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

III. Management - Representation

Art. 7. Board of managers.

7.1. The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers consisting of managers A and B. The manager(s) need not to be shareholders. The manager(s) may be revoked ad nutum.

7.2. In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 7 shall have been complied with.

7.3. All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

7.4. The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of a manager A and of a manager B. In the event that there are two or more managers A, the Company shall be bound by the joint signatures of two managers A and of a manager B. However, each manager A can bind the Company solely for and in actions not exceeding ten thousand United States dollars (USD 10,000.-). The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

7.5. The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

7.6. In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented. However, no resolutions of the board of managers can be adopted without the manager(s) B being present or represented.

Art. 8. Liability of the managers.

The manager assume, or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their by reason of his position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

IV. General meetings of Shareholders

Art. 9. Powers and voting rights.

9.1. The single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholder meeting.

9.2. In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares which he owns.

9.3. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

9.4. However, resolutions to alter the Articles of the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarter of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

V. Annual Accounts - Allocation of Profits

Art. 10. Accounting Year.

10.1. The Company's year starts on the first of January and ends on the 31st of December.

10.2. Each year, with reference to 31st of December, the Company's accounts are established and the manager prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

10.3. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 11. Allocation of Profits.

11.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses, represent the net profit.

11.2. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

11.3. The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their shareholding in the Company.

11.4. The manager or in case of plurality of managers, the board of managers, may decide to pay interim dividends.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 12. Dissolution - Liquidation.

At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

VI. General Provision

Art. 13. General provision.

Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory Provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31st December 2004.

Subscription - Payment

Thereupon VF LUXEMBOURG, S.à r.l., previously named and represented as stated here above, declares to have subscribed to the whole share capital of the Company and to have fully paid up all five hundred shares by a contribution in cash, so that the amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand seven hundred euro (EUR 1,700.-).

Resolutions of the sole shareholder

Immediately following the incorporation of the Company, the sole shareholder, representing the entirety of the subscribed share capital of the Company, passed the following resolutions:

1. The Company will be administered by the following managers appointed for an unlimited duration:

- Mr Robert-Jan Schol, private employee, born on August 1, 1959 in Delft, The Netherlands, residing in 31 A, rue du Golf, L-1638 Senningerberg, as manager A;
- Mr Robert Simon, private employee, born on February 20, 1929 in Germany, residing in 119, Avenue Gaston Diderich, L-1011 Luxembourg, as manager A;
- Mr Richard Lipinski, attorney-at-law, born on March 9, 1945 in Alabama, USA, residing in 628 Green Valley Road, Suite 500, Greensboro, NC, USA - as manager B.

2. The address of the corporation is fixed in L-1746 Luxembourg, 2 rue Joseph Hackin.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, she signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le sept mai.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire résidant à Luxembourg.

A comparu:

VF LUXEMBOURG, S.à r.l, R.C. S. Luxembourg B numéro 73.873, avec siège social à 2, rue Joseph Hackin, L-1746 Luxembourg,

ici représentée par Mademoiselle Stéphanie Alexandrino, avocat, demeurant à Luxembourg,

en vertu d'une procuration datée du 5 mai 2004.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par la mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, ès qualités qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant de dresser l'acte d'une Société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

Art. 1er. Dénomination.

Il est formé une Société à responsabilité limitée, sous la dénomination VF FINANCE, S.à r.l, qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la Société), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux Sociétés commercia-

les, telle que modifiée (ci-après la Loi), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après les Statuts), lesquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 14, les règles exceptionnelles s'appliquant à la Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

2.2. L'adresse du siège sociale peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

2.3. La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 3. Objet social.

3.1. La Société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

3.2. Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder à d'autres sociétés ou entreprises tous concours, prêts, avances ou garanties. De plus, la Société pourra s'engager dans toutes activités de financement intra-groupe, accorder des garanties, prêts, avances ainsi que toute assistance financière à toutes Sociétés filiales, affiliées ou autres appartenant directement ou indirectement au groupe.

3.3. La Société pourra également accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobilière ou mobilière qu'elle jugera utile pour la réalisation de son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civiques, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital social - Parts sociales

Art. 5. Capital social.

5.1. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.

5.2. La Société peut racheter ses propres parts sociales.

5.3. Toutefois, si le prix de rachat est supérieur à la valeur nominale des parts sociales à racheter, le rachat ne peut être décidé que dans la mesure où des réserves distribuables sont disponibles en ce qui concerne le surplus du prix d'achat.

5.4. La décision des associés de racheter les propres parts sociales de la Société doit être prise par un vote unanime des associés représentant cent pour cent du capital social, réunis en assemblée générale extraordinaire et impliquera une réduction du capital social par annulation des parts sociales rachetées.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Sans préjudice des prescriptions de l'article 5, le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 9 des présents Statuts.

6.2. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.3. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis.

6.4. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.5. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

6.6. Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil de gérance.

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance, composé de gérants A et B. Le(s) gérants ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

7.2. Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) aura(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

7.3. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

7.4. La Société sera engagée par la seule signature du gérant unique, et, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe d'un gérant A et d'un gérant B. Au cas où il y aurait un ou plusieurs gérants A, la Société serait engagée par les signatures conjointes de deux gérants A et d'un gérant B. Toutefois, chaque gérant A peut individuellement engager

la Société dans et pour toutes affaires n'excédant pas dix mille dollars des Etats-Unis (10.000,- USD). Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

7.5. Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, déterminera les responsabilités et la rémunération (s'il en est) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

7.6. En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance seront adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés. Toutefois, aucune résolution du conseil de gérance ne peut être adoptée sans que le(s) gérant(s) B ne soit(ent) présent(s) ou représenté(s).

Art. 8. Responsabilités des gérants.

Le ou les gérants ne contractent en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

IV. Assemblée générale des Associés

Art. 9. Pouvoirs et droits de vote.

9.1. L'associé unique exerce tous pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés. En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quelque soit le nombre de part qu'il détient.

9.2. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui.

9.3. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

9.4. Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

V. Comptes annuels - Affectation des Bénéfices

Art. 10. Exercice social.

10.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

10.2.Chaque année, le trente et un décembre, les comptes de la Société sont arrêtés et le conseil de gérance prépare un bilan avec l'indication des valeurs actives et passives de la Société auquel est annexé un sommaire de tous ses engagements et des dettes du/des gérants et associés à l'égard de la Société.

10.3. Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 11. Affectation des bénéfices.

11.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

11.2. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

11.3. Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance peut décider de payer des dividendes intérimaires.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 12. Dissolution - Liquidation.

Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

VI. Disposition générale

Art. 13. Disposition générale.

Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2004.

Souscription - Libération

En conséquence, VF LUXEMBOURG, S.àr.l., précédemment nommée, représentée comme dit ci-dessus, déclare avoir souscrit à l'intégralité du capital social de la Société et d'avoir entièrement libéré les 500 parts sociales par versement en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500 EUR) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ deux mille euros (EUR 2.000,-).

Décision de l'associé unique

Et aussitôt, l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées comme gérants de la Société pour une période indéterminée:

- Monsieur Robert-Jan Schol, employé privé, né le 1er août 1959 à Delft, Pays-Bas, résidant à 31 A, rue du Golf, L-1638 Senningerberg, sera gérant A;
- Monsieur Robert Simon, employé privé, né le 20 février 1929 en Allemagne, résidant à 119, Avenue Gaston Diderich, L-1011 Luxembourg sera gérant A;
- Monsieur Richard Lipinski, avocat, né le 9 mars 1945 en Alabama, USA, résidant à 628 Green Valley Road, Suite 500, Greensboro, NC, USA sera gérant B.

2. Le siège social de la Société est fixé au 2, rue Joseph Hackin à L-1746 Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S. Alexandrino, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, vol. 143S, fol. 52, case 8. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2004. A. Schwachtgen.

(038496.3/230/305) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

REC REAL ESTATE COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 96.769.

—

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

Signature.

(037995.3/000/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

KOCH INTERNATIONAL (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 6.663.575,-.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 100.072.

—

EXTRAIT

Il ressort d'une convention de transfert de parts sociales datée du 23 avril 2004 que la société KOCH INTERNATIONAL HOLDING (BERMUDA) LP, ayant son siège social au Crawford House, 4th Floor, 50 Cedar Avenue, Hamilton HM11, Bermudes, est dorénavant associé unique de la société KOCH INTERNATIONAL (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Münsbach, le 11 mai 2004.

Pour extrait conforme
ERNST & YOUNG TAX ADVISORY SERVICES
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02445. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038317.3/556/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

KOCH INTERNATIONAL (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 6.663.575,-.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 100.072.

—

EXTRAIT

Il ressort d'une convention de transfert de parts sociales datée du 23 avril 2004 que la société KOCH INTERNATIONAL INVESTMENTS LLC, ayant son siège social au 2711 Centerville Road Wilmington, DE 19803, USA, est dorénavant associé unique de la société KOCH INTERNATIONAL (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Münsbach, le 11 mai 2004.

Pour extrait conforme
ERNST & YOUNG TAX ADVISORY SERVICES
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02448. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038319.3/556/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

WOOLTECH HOLDINGS, Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 51.406.

—

DISSOLUTION

In the year two thousand four, on the twenty-sixth of April.

Before Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

There Appeared:

Mr Luc Hansen, licencié en administration des affaires, with professional address at 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg,

«the proxy»

acting as a special proxy of WOLLTECH LIMITED, with registered office at 54-58 Park Street, Sydney, NSW 1028,

«the mandator»

by virtue of a proxy given under private seal which, after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will be registered with this minute.

The proxy declared and requested the notary to act:

1. That the company WOOLTECH HOLDINGS, société anonyme, R. C. Luxembourg B n° 51.406, with registered office in Luxembourg, 5, boulevard de la Foire, was incorporated by deed of Me Frank Baden, notary public residing in Luxembourg, on June 7, 1995, published in the Mémorial Recueil C n° 444 of September 9, 1995.

2. That the company's capital amounts to EUR 500,000.- (five hundred thousand euros) divided into 2,000 (two thousand) shares of EUR 250.- (two hundred fifty euros) each, entirely paid-up.

3. That the mandator has become sole owner of all the shares of said company.

4. That the mandator, as sole shareholder, hereby expressly declares that he is proceeding to the dissolution of the company.

5. That the mandator, as liquidator of the company WOOLTECH HOLDINGS declares that all the liabilities have been fully paid off.

6. That the mandator also declares that he is responsible for any eventual unknown liability of the company not yet paid off, and he declares irrevocably to assume, together with the company, the obligation to pay off any eventual unknown liability.

7. That the activity of the company has ceased, that the sole shareholder takes over all the assets of the company and that he will pay off any eventual unknown liability of the dissolved company; so that the liquidation of the company is done and closed.

8. That the mandator grants discharge to the members of the board of directors.

9. That the proxy holder may proceed to the cancellation of the company's shares' register.

10. That all the documents of the company will be kept during a period of five years at the registered office of BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède, étant entendu qu'en cas de divergence le texte anglais fait foi.

L'an deux mille quatre, le vingt-six avril.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

M. Luc Hansen, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg,

«le mandataire»

agissant en sa qualité de mandataire spécial de la société WOLLTECH LIMITED, avec siège social au 54-58 Park Street, Sydney, NSW 1028,

«le mandant»

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle, après avoir été signée ne varietur par le mandataire comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

1. Que la société WOOLTECH HOLDINGS, société anonyme, R.C. Luxembourg B n° 51.406, ayant son siège social à Luxembourg, 5, boulevard de la Foire, a été constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 7 juin 1995, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 444 du 9 septembre 1995.

2. Que le capital social de la société s'élève à EUR 500.000,- (cinq cent mille euros) représenté par 2.000 (deux mille) actions de EUR 250,- (deux cent cinquante euros) chacune, entièrement libérées.

3. Que le mandant est devenu successivement propriétaire de la totalité des actions de ladite société

4. Que par la présente, le mandant, en tant qu'actionnaire unique, prononce la dissolution anticipée de la société.

5. Que le mandant, en sa qualité de liquidateur de la société anonyme WOOLTECH HOLDINGS, déclare que tout le passif de ladite société est réglé.

6. Que le mandant requiert de plus le notaire instrumentant d'acter que par rapport à d'éventuels passifs actuellement inconnus de la société et non payés à l'heure actuelle, il déclare irrévocablement assumer solidairement avec la société l'obligation de payer tout passif éventuel actuellement inconnu.

7. Que l'activité de la société a cessé; que l'actionnaire unique est investi de tout l'actif et qu'il réglera tout passif éventuel de la société dissoute; que partant, la liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée.

8. Que décharge pleine et entière est donnée aux membres du conseil d'administration de la société.

9. Que le mandataire peut procéder à l'annulation du registre des actions de la société.

10. Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans au siège de BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le mandataire prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: L. Hansen, J. Elvinger

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2004, vol. 143S, fol. 40, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2004. J. Elvinger.

(038186.3/211/79) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

KOCH INTERNATIONAL (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Capital social: 6.663.575,- EUR.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 100.072.

—

EXTRAITS

Le 23 avril 2004, KOCH INDUSTRIES Inc., ayant son siège social à 4111, East 37th Street North, 67220 Wichita Kansas, Etats-Unis d'Amérique, a cédé à KOCH INTERNATIONAL INVESTMENTS LLC, ayant son siège social à 2711 Centerville Road, Wilmington, Delaware 19803, Etats-Unis d'Amérique, deux cent soixante-six mille cinq cent quarante-trois (266.543) parts sociales de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, de la société KOCH INTERNATIONAL (LUXEMBOURG), S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois et ayant son siège social au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Le même jour, KOCH INTERNATIONAL INVESTMENTS LLC, précité, a cédé à KOCH INTERNATIONAL HOLDING (BERMUDES) L.P., ayant son siège social à Crawford House, 50 Cedar Avenue, Hamilton HM11, Bermudes, deux cent soixante-six mille cinq cent quarante-trois (266.543) parts sociales de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, de la société KOCH INTERNATIONAL (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Suite à l'ensemble de ces cessions, l'associé unique de KOCH INTERNATIONAL (LUXEMBOURG), S.à r.l. est la société KOCH INTERNATIONAL HOLDING (BERMUDES) L.P., précitée, détenant deux cent soixante-six mille cinq cent quarante-trois (266.543) parts sociales.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2004.

Pour KOCH INTERNATIONAL (LUXEMBOURG), S.à r.l.
L. Schummer
Avocat

Enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2004, réf. LSO-AQ02364. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037931.3/267/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

PALMGROVE INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 28.552.

—

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

Signature.

(037994.3/000/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

HONSEL INTERNATIONAL TECHNOLOGIES HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 74.895.

—

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

Signature.

(037991.3/000/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

ROXAS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R. C. Luxembourg B 62.431.

—

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02394, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mai 2004.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

(038036.3/696/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

SCHILTZ, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 43.016.

—

L'an deux mille quatre, le six mai.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) SCHILTZ S.A., une société anonyme immatriculée au registre de commerce de Bruxelles sous le numéro 488 815, ayant son siège social à B-1080 Bruxelles (Belgique), Chaussée de Gand, 1034,

2) Monsieur Bertrand Schiltz, né à Ixelles (Bruxelles) le 17 septembre 1949, administrateur de sociétés, demeurant à B-1030 Bruxelles (Belgique), 70, rue des Mimosas,

3) Monsieur Julien Schiltz, né à Thiaumont (Arlon) le 27 janvier 1925, administrateur de sociétés, demeurant à B-1780 Wemmel (Belgique), Bruyndonckstraat, 96,

4) Monsieur Didier Schiltz, né à Uccle (Bruxelles) le 7 novembre 1960, administrateur de sociétés, demeurant à B-1780 Wemmel (Belgique), Bruyndonckstraat, 100,

5) Monsieur Robert Schiltz, né à Ixelles (Bruxelles) le 17 septembre 1949, administrateur de sociétés, demeurant à B-1020 Bruxelles (Belgique), 48, avenue des Citronniers,

tous les cinq ici représentés par Madame Julia Gashkova, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg,

en vertu de cinq procurations sous seing privé données à Bruxelles, le 22 avril 2004.

Lesquelles procurations, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées en même temps.

Lesquels comparants, par leur mandataire, ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Qu'ils sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée SCHILTZ, S.à.r.l., R.C. Numéro B 43.016, constituée suivant acte reçu par Maître Urbain Tholl, notaire de résidence à Mersch, en date du 18 février 1993, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 226 du 17 mai 1993.

Les statuts de ladite société ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu par acte du notaire instrumentaire en date du 23 janvier 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 262 du 12 mars 2003.

- Que le capital social est fixé à douze mille cinq cents (12.500,-) euros (EUR), représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq (25,-) euros (EUR) chacune.

- Que l'ordre du jour est conçu comme suit:

1. Modification du 1er alinéa de l'article 3 des statuts

2. Divers

Les associés ont ensuite abordé l'ordre du jour et ont pris la résolution suivante à l'unanimité des voix:

Résolution unique

L'article 3, alinéa 1 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 3. 1er alinéa.** La société a pour objet le commerce de gros de produits de manutention et de composants mécaniques».

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci, par leur mandataire, ont signé avec Nous, notaire la présente minute.

Signé: J. Gashkova, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2004, vol. 143S, fol. 51, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2004. A. Schwachtgen.

(038363.3/230/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

SCHILTZ, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 43.016.

—

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 554 du 6 mai 2004, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(038364.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

DaimlerChrysler SERVICES RE INSURANCE S.A. LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Münsbach, 6, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 48.654.

—

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02381, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(038112.3/730/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

ALMA REINSURANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Münsbach, 6, Parc d'Activités Syrdall.

R. C. Luxembourg B 75.878.

—

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02389, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(038118.3/730/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

TECHNOFIN S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R. C. Luxembourg B 32.199.

—

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02484, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 13 mai 2004.

Pour la société
FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS
Experts comptables et fiscaux
Réviseurs d'entreprise
Signature

(038119.3/592/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

I.B. TRUST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R. C. Luxembourg B 53.834.

—

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02481, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 13 mai 2004.

Pour la société
FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS
Experts comptables et fiscaux
Réviseurs d'entreprise
Signature

(038120.3/592/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

AKH MANAGEMENT HOLDCO I, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 98.914.

—

In the year two thousand and four, on the fourteenth of April.

Before us Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, is held an extraordinary general meeting of shareholders of AKH MANAGEMENT HOLDCO I (the «Company»), a société en commandite par actions, having its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies' register under section B number 98914, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, on the 13 January 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of 19 March 2004, number 319, The articles of incorporation have not been amended yet.

The meeting is opened at 11:00 a.m., with Mrs Florence Bal, jurist, residing in Luxembourg, in the chair,

who appoints as secretary Mrs Rachel Uhl, jurist, with professional address in Luxembourg, who is also elected as scrutineer by the general meeting.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to state:

I. - That the agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. Creation of different classes of shares divided into class A ordinary shares (the «Class A Ordinary Shares»), class B ordinary shares (the «Class B Ordinary Shares»), class C ordinary shares (the «Class C Ordinary Shares»), class D ordinary shares (the «Class D Ordinary Shares»), and management share(s) (the «Management Share(s)»);
2. Introduction of new provisions into the articles of incorporation providing for the issue of redeemable shares;
3. Conversion of the twenty-four thousand eight hundred (24,800) ordinary shares owned by VESTAR OGF LLP, a limited liability partnership organized under the laws of England and Wales, having its registered office at c/o KIRKLAND & ELLIS INTERNATIONAL LLP, Tower 42, 25 Old Broad Street, London, EC2N 1HQ, United Kingdom, into twenty-four thousand eight hundred (24,800) Class A Ordinary Shares;
4. Increase of the share capital of an amount of one million one hundred sixty-four thousand nine hundred eighty euros (EUR 1,164,980.-) in order to increase it from its current amount of thirty-one thousand one euros and twenty-five cent (EUR 31,001.25) up to one million one hundred ninety-five thousand nine hundred eighty-one euros twenty-five cent (EUR 1,195,981.25) through the issue of seven hundred thirty-nine thousand seven hundred thirteen (739,713) Class A Ordinary Shares, with a par value of one euro twenty-five cent (EUR 1.25) each, one hundred eighty-three thousand two hundred fifty-nine (183,259) Class B Ordinary Shares, with a par value of one euro twenty-five cent (EUR 1.25) each, six thousand six hundred twenty (6,620) Class C Ordinary Shares, with a par value of one euro twenty-five cent (EUR 1.25) each, and two thousand three hundred ninety-two (2,392) Class D Ordinary Shares, with a par value of one euro twenty-five cent (EUR 1.25) each;
5. Amendment of the authorised share capital and authorisation of the manager to increase the share capital of the Company within the limits of the authorised share capital without reserving a preferential subscription right to the existing shareholders;
6. Full restatement of the articles of incorporation of the Company;
7. Miscellaneous.

II. - That the shareholders present or represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxyholders of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities. The proxies of the represented shareholders, initialled ne varietur by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

III. - That the entire share capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

IV. - That the present meeting, representing the entire share capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, unanimously takes the following resolutions:

First resolution

The meeting decides to create shares divided into class A ordinary shares (the «Class A Ordinary Shares»), class B ordinary shares (the «Class B Ordinary Shares»), class C ordinary shares (the «Class C Ordinary Shares»), class D ordinary shares (the «Class D Ordinary Shares»), and management share(s) (the «Management Share(s)»), which are more precisely specified below in the new articles 6.1 to 6.6 of the articles of incorporation.

The rights and obligations applicable to each class of shares are more precisely described in the below mentioned restated articles of incorporation.

Second resolution

The general meeting decides that the Company may issue redeemable shares. The redeemable shares bear the same rights to receive dividends and have the same voting rights as ordinary shares. Subscribed and fully paid in redeemable shares shall be redeemable upon request of the Company in accordance with the provisions of Article 49-8 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended. The redemption of the redeemable shares can only be made by using sums available for distribution in accordance with article 72-1 of the law of 10 August 1915 on commercial

companies or the proceeds of a new issue made with the purpose of such redemption. The redeemed shares bear no voting rights, and have no rights to receive dividends or the liquidation proceeds.

All of the Class A Ordinary Shares, the Class B Ordinary Shares, the Class C Ordinary Shares, and the Class D Ordinary Shares are redeemable shares in accordance with the provisions of Article 49-8 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, except for those issued and subscribed for prior to the insertion of the present article in the articles of incorporation.

Third resolution

The meeting decides to convert the existing twenty-four thousand eight hundred (24,800) ordinary shares owned by VESTAR OGF LLP, a limited liability partnership organized under the laws of England and Wales, having its registered office at c/o Kirkland & Ellis International LLP, Tower 42, 25 Old Broad Street, London, EC2N 1HQ, United Kingdom, into twenty-four thousand eight hundred (24,800) Class A Ordinary Shares.

Fourth resolution

The meeting decides to increase the share capital of an amount of one million one hundred sixtyfour thousand nine hundred eighty euros (EUR 1,164,980.-) in order to increase it from its current amount of thirty-one thousand one euros and twenty-five cent (EUR 31,001.25) up to one million one hundred ninety-five thousand nine hundred eighty-one euros twenty-five cent (EUR 1,195,981.25) through the issue of seven hundred thirty-nine thousand seven hundred thirteen (739,713) Class A Ordinary Shares, with a par value of one euro twenty-five cent (EUR 1.25) each, one hundred eighty-three thousand two hundred fifty-nine (183,259) Class B Ordinary Shares, with a par value of one euro twenty-five cent (EUR 1.25) each, six thousand six hundred twenty (6,620) Class C Ordinary Shares, with a par value of one euro twenty-five cent (EUR 1.25) each, and two thousand three hundred ninety-two (2,392) Class D Ordinary Shares, with a par value of one euro twenty-five cent (EUR 1.25) each.

The seven hundred thirty-nine thousand seven hundred thirteen (739,713) Class A Ordinary Shares, the one hundred eighty-three thousand two hundred fifty-nine (183,259) Class B Ordinary Shares, the six thousand six hundred twenty (6,620) Class C Ordinary Shares, and the two thousand three hundred ninety-two (2,392) Class D Ordinary Shares have been subscribed as follows:

Subscriber	Class A Ordinary Shares	Class B Ordinary Shares	Class C Ordinary Shares	Class D Ordinary Shares	Subscription Price
- Philippe Lerouge 16 Hermitage Road, Edgbaston, Birmingham B15 3UR, United Kingdom	10,828	2,597	149	-	16,967.50 euros
- Michel Minard 29, route D'Hénouville 76840 St Martin de Boscherville	59,458	20,197	1,072	602	101,661.25 euros
- Didier Hasselmann 7, allée de l'Aquillon 35160 Montfort	77,287	18,514	981	551	121,666.25 euros
- Jean-Michel Lerner 26, rue des Félizots 21121 Fontaine les Dijon	79,790	19,125	987	569	125,588.75 euros
- Danielle Minard 29, route d'Hénouville 76840 St Martin de Boscherville	54,233	12,999	606	310	85,185.00 euros
- Marie-Paule Hasselmann 7, allée de l'Aquilon 35160 Montfort	61,204	14,682	692	360	96,172.50 euros
- Michèle Lerner 26, rue des Félizots 21121 Fontaine les Dijon	10,828	2,595	78	-	16,876.25 euros
- Dominique Dissard 1, rue de la Chapelle 57330 Entrange	25,739	6,170	137	-	40,057.50 euros
- Joël Montagard 54 Chemin de la Raude 69160 Tassin Le Demi Lune	25,739	6,170	137	-	40,057.50 euros
- Jean-Louis Culo 2, rue Dorothée 77135 Pontcarré	25,739	6,170	137	-	40,057.50 euros
- Philippe Barnole 21, rue Kellermann					

57000 Metz	25,739	6,170	137	-	40,057.50 euros
- Denis Coleu 44, rue de Fontenay 94000 Vincennes	25,739	6,170	137	-	40,057.50 euros
- Philippe Jarguel 7, rue Jacques François de Robert Les Caussignières 81540 Soreze	25,739	6,170	137	-	40,057.50 euros
- Alain Rougereau Les Chênes 14130 St-Julien-sur-Calonne	25,739	6,170	137	-	40,057.50 euros
- Frédéric Bajard 44, rue de Plaisance 94130 Nogent sur Marne	25,739	6,170	137	-	40,057.50 euros
- Luc Puaud 5, rue Alphonse Baudin 75011 Paris	25,739	6,170	137	-	40,057.50 euros
- Hugues Fauconnet 5, rue du Bourg Rsd Le Parc de Montesquieu 92350 Le Plessis Robinson	25,739	6,170	137	-	40,057.50 euros
- Didier Kahlouche 20 Augusta 33470 Gujan Mestras	25,739	6,170	137	-	40,057.50 euros
- Bruno Chevalier 35, rue du Vieux Marché 78100 St-Germain-en-Laye	25,739	6,170	137	-	40,057.50 euros
- Jean-Luc Turini 34, boulevard D. Haifa Villa 12 13008 Marseille	25,739	6,170	137	-	40,057.50 euros
- Jean-Philippe Regnier 54, rue de Paris 35000 Rennes	25,739	6,170	137	-	40,057.50 euros
- Bruno Lair 4, rue de Calvaire Résidence Parc de Béarn n° 9 92210 Saint Cloud	25,739	6,170	137	-	40,057.50 euros
Total:	739,713	183,259	6,620	2,392	1,164,980.00 euros

The Class A Ordinary Shares, the Class B Ordinary Shares, the Class C Ordinary Shares, and the Class D Ordinary Shares so subscribed have been paid up in cash by the subscribers so that the total amount of one million one hundred sixty-four thousand nine hundred eighty euros (EUR 1,164,980.-) is at the disposal of the Company, as has been proven to the undersigned notary.

The proxyholder is authorised to subscribe the new shares in the name and on behalf of the subscribers.

The non-subscribing shareholders expressly waive their preferential subscription right in connection with the present capital increase.

The total contribution of one million one hundred sixty-four thousand nine hundred eighty euros (EUR 1,164,980.-) is entirely allocated to the share capital.

Fifth resolution

The meeting decides to reduce the Company's authorised share capital from its current amount of five hundred million euros (EUR 500,000,000.-) represented by four hundred million (400,000,000) shares with a par value of one euro twenty-five cent (EUR 1.25) to an amount of one hundred thousand euros (EUR 100,000) of shares of any class issued by the Company to be issued at the option of the Manager. The authorized share capital shall be understood as share capital to be issued in addition to the existing subscribed share capital of the company.

The meeting further decides to renew and approve the authorisation of the manager of the Company to increase the share capital of the Company of an amount of one hundred thousand euros (EUR 100,000) for a period ending five years after the date of publication of the present shareholders' resolution in the Luxembourg official gazette (Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations).

Based on the report provided by the sole manager, the general meeting unanimously resolves in accordance with article 32-3 (5) of the law of 1915 to authorise the manager to suppress the preferential right of subscription of the existing shareholders within the limits of the authorised share capital.

Sixth resolution

As a consequence of the above mentioned actions, the articles of incorporation of the Company are fully restated and shall now read as follows:

Chapter I - Name - Registered office - Duration - Object

Art. 1. Name.

There is hereby established among the subscribers and all those who may become shareholders in the future, a company in the form of a société en commandite par actions under the name of AKH MANAGEMENT HOLDCO I (hereinafter the «Company»).

Art. 2. Registered Office.

The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. Within the same municipality, the registered office of the Company may be transferred by resolution of the Manager. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Manager.

In the event that the Manager determines that extraordinary political or military events have occurred or are imminent, which would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such provisional measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding such temporary transfer, shall remain a Luxembourg company.

Art. 3. Duration.

The Company is established for an unlimited period of time.

Art. 4. Purpose.

The purpose of the Company is the holding of participations in LUXCO, any successor entity thereto and subsidiary thereof, including the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of any such participations and the administration, voting and control of any such participations.

The Company may further guarantee, grant loans or otherwise assist LUXCO and any other entity in which it holds a direct or indirect participation, or which forms part of the same group of companies as the Company.

Art. 5. Shareholders Liability.

The Manager of the Company (associé commandité) is jointly and severally liable for all liabilities which cannot be paid out of the assets of the Company. The other shareholders (for the avoidance of doubt, not including the Manager), being the holder(s) of Ordinary Shares shall refrain from acting on behalf of the Company in any manner or capacity other than by exercising their rights as shareholders in general meetings and shall only be liable to the extent of their contributions to the Company.

Chapter II. - Share Capital - Shares

Art. 6. Corporate Capital

6.1. Subscribed Capital.

The Company has a subscribed capital of one million one hundred ninety-five thousand nine hundred eighty-one euros twenty-five cent (EUR 1,195,981.25) represented by fully paid up shares, consisting of

(a) seven hundred sixty-four thousand five hundred thirteen (764,513) Class A Ordinary Shares with a nominal value of one euro twenty five cents (EUR 1.25) each;

(b) one hundred eighty-three thousand two hundred fifty-nine (183,259) Class B Ordinary Shares with a nominal value of one euro twenty five cents (EUR 1.25) each;

(c) six thousand six hundred twenty (6,620) Class C Ordinary Shares with a nominal value of one euro twenty five cents (EUR 1.25) each;

(d) two thousand three hundred ninety-two (2,392) Class D Ordinary Shares with a nominal value of one euro twenty five cents (EUR 1.25) each; and

(e) one (1) Management Share with a nominal value of one euro twenty five cents (EUR 1.25).

All shares shall vote together and, except as may be required by law or set forth in these articles, the holders of any separate class of shares shall not be entitled to vote separately on any matter. No shares of any class shall be entitled to any pre emptive rights with respect to any shares of the Company, except as may be required by law.

6.2. The Class A Ordinary Shares.

(a) The Class A Ordinary Shares. All Class A Ordinary Shares shall be identical in all respects. All Class A Ordinary Shares shall share ratably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends, which are allocated on an aggregate basis to such Class A Ordinary Shares. All Class A Ordinary Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall, if the Manager so directs, be retired with the effect that the issued number of Class A Ordinary Shares is reduced.

(b) Voting Rights. Each Class A Ordinary Share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

6.3. The Class B Ordinary Shares.

(a) The Class B Ordinary Shares. All Class B Ordinary Shares shall be identical in all respects. All Class B Ordinary Shares shall share ratably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends, which are allocated on an aggregate basis to such Class B Ordinary Shares. All Class B Ordinary Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall, if the Manager so directs, be retired with the effect that the issued number of Class B Ordinary Shares is reduced.

(b) Voting Rights. Each Class B Ordinary Share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

6.4. The Class C Ordinary Shares.

(a) The Class C Ordinary Shares. All Class C Ordinary Shares shall be identical in all respects. All Class C Ordinary Shares shall share ratably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends, which are allocated on an aggregate basis to such Class C Ordinary Shares. All Class C Ordinary Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall, if the Manager so directs, be retired with the effect that the issued number of Class C Ordinary Shares is reduced.

(b) Voting Rights. Each Class C Ordinary Share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

6.5. The Class D Ordinary Shares.

(a) The Class D Ordinary Shares. All Class D Ordinary Shares shall be identical in all respects. All Class D Ordinary Shares shall share ratably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends, which are allocated on an aggregate basis to such Class D Ordinary Shares. All Class D Ordinary Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall, if the Manager so directs, be retired with the effect that the issued number of Class D Ordinary Shares is reduced.

(b) Voting Rights. Each Class D Ordinary Share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

6.6. The Management Share(s).

(a) The Management Share(s). All Management Share(s) shall be identical in all respects. All Management Share(s) shall share ratably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends, which are allocated on an aggregate basis to such Management Share(s).

(b) Voting Rights. Each Management Share(s) will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

6.7. Redemption; Convertibility.

(a) Redeemable Shares. The Company may issue redeemable shares. The redeemable shares bear the same rights to receive dividends and have the same voting rights as Ordinary Shares. Subscribed and fully paid in redeemable shares shall be redeemable on a pro rata basis of shares held by each holder upon request of the Company in accordance with the provisions of Article 49-8 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, or as may be provided for in a written agreement which may be entered into among the shareholders of the Company. The redemption may take place pursuant to a resolution passed by holders of a majority of the outstanding Ordinary Shares at a meeting of the shareholders convened in accordance with Article 13. The redemption of the redeemable shares can only be made by using sums available for distribution in accordance with article 72-1 of the law of 10 August 1915 on commercial companies (distributable funds, inclusive of the extraordinary reserve established with the funds received by the company as an issue premium) or the proceeds of a new issue made with the purpose of such redemption. The redeemed shares bear no voting rights, and have no rights to receive dividends or the liquidation proceeds. The redeemed shares may be cancelled upon request of the Manager by a positive vote of the general meeting of shareholders held in accordance with article 16 of the Articles. The Ordinary Shares are redeemable shares in accordance with the provision of Article 49-8 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

(b) Special Reserve. An amount equal to the nominal value, or, in the absence thereof, the accounting par value, of all the shares redeemed must be included in a reserve which cannot be distributed to the shareholders except in the event of a capital reduction of the subscribed share capital; the reserve may only be used to increase the subscribed share capital by capitalisation of reserves.

(c) Redemption Price. Except if provided otherwise in these Articles or by a written agreement which may be entered into among the shareholders, the redemption price of the redeemable shares is calculated by the Manager(s), or by such person appointed by the Manager(s), on the basis of the net asset value of all assets and liabilities of the Company. The net asset value of the Company's shares shall be expressed as a per share figure and shall be determined in respect of any valuation day by dividing the net assets of the Company, being the value of the Company's assets less its liabilities at close of business on that day, by the number of shares of the Company then outstanding at such close of business, in accordance with the rules the Manager(s) shall regard as fair and equitable. Any such valuation must be approved by holders of a majority of the outstanding Ordinary Shares at a meeting of the shareholders convened in accordance with Article 13. In the absence of any bad faith, gross negligence or overt error, any calculation of the redemption price by the Manager(s) that is approved by a majority of the shareholders of the Company shall be conclusive and binding on the Company and on its present, past and future shareholders.

(d) Redemption Procedure. Except if otherwise provided in a written agreement which may be entered into among the shareholders of the Company at least 20 days prior to the redemption date, written notice- shall be sent by registered mail or internationally recognized overnight courier to each registered shareholder of the Ordinary Shares to be redeemed, at his or her address last shown in the shareholder's register of the Company, notifying such holder of the number of shares so to be redeemed, specifying the redemption date, the redemption price, the procedures necessary to submit the Ordinary Shares to the Company for redemption and the projected date of the general meeting of shareholders resolving on the redemption of Ordinary Shares and the valuation of the redemption price, as provided for in article 6.7(a) and 6.7(c) here above. Each holder of Ordinary Shares to be redeemed shall surrender the certificate or certificates, if any, issued in relation to such Ordinary Shares to the Company. The redemption price of such Ordinary Shares shall be payable to the order of the person whose name appears on the share register as the owner thereof on the bank account provided to the Company by such shareholder before the redemption date.

(e) Convertibility. The Ordinary Shares shall not be convertible into any other class of shares.

6.8. Right to Purchase Certain Ordinary Shares.

(a) Call Option. In the event that any holder of Ordinary Shares employed by LUXCO or one of its Subsidiaries (an «Executive») is no longer employed by LUXCO or any of its Subsidiaries for any reason (the date of such termination being referred to herein as the «Termination Date»), such Executive's Ordinary Shares together with any other securities of the Company subscribed for or purchased by such Executive (collectively, «Executive Securities»), whether held by such Executive or by one or more of his or her Permitted Executive Transferees, will be subject to be purchased by the VESTAR Investor pursuant to the terms and conditions set forth in this Article 6.8 (the «Call Option»).

(b) Good Leaver. If such Executive is no longer employed by LUXCO or any of its Subsidiaries as a result of (i) such Executive's voluntary resignation after the fifth anniversary of the applicable Closing Date, (ii) such Executive's resignation With Good Reason or (iii) the Subsidiary that directly employs such Executive ceasing to be an Affiliate of LUXCO and such Executive not obtaining employment with LUXCO or any other Subsidiary thereof (a «Good Leaver»), then on or after the Termination Date, and subject to any agreement the shareholders may enter into with respect thereto, a VESTAR Investor may elect to purchase up to the applicable Good Leaver Accretion Percentage of such Executive's Executive Securities at the higher of their Original Cost or Fair Market Value on and as of the Termination Date and any remaining Executive Securities held by such Executive at their Original Cost; provided that the aggregate price paid to the relevant Executive and his or her Permitted Transferees will be reduced by such Executive's pro rata portion (based on the percentage that the Ordinary Shares held by such Executive comprise of the total number of Ordinary Shares held by all Executives) of all accrued and unpaid expenses of the Company as of the relevant Executive's Termination Date.

(c) Involuntary Good Leaver. If such Executive is no longer employed by LUXCO or any of its Subsidiaries as a result of such Executive's death or permanent disability (an «Involuntary Good Leaver»), then on or after the Termination Date, and subject to any agreement the shareholders may enter into with respect thereto, a VESTAR Investor may elect to purchase up to the applicable Involuntary Good Leaver Accretion Percentage of such Executive's Executive Securities at the higher of their Original Cost and their Fair Market Value on and as of the Termination Date and any remaining Executive Securities held by such Executive at their Original Cost; provided that the aggregate price paid to the relevant Executive and his or her Permitted Transferees will be reduced by such Executive's pro rata portion (based on the percentage that the Ordinary Shares held by such Executive comprise of the total number of Ordinary Shares held by all Executives) of all accrued and unpaid expenses of the Company as of the relevant Executive's Termination Date.

(d) Leaver. If such Executive is no longer employed by LUXCO or any of its Subsidiaries as a result of (i) such Executive's termination by LUXCO or any of its Subsidiaries other than for Just Cause or (ii) such Executive's resignation before the fifth anniversary of the Closing Date but not With Good Reason (a «Leaver»), then on or after the Termination Date, and subject to any agreement the shareholders may enter into with respect thereto, a VESTAR Investor may elect to purchase up to the applicable Leaver Accretion Percentage of such Executive's Executive Securities at the higher of their Original Cost and their Fair Market Value on and as of the Termination Date and any remaining Executive Securities held by such Executive at their Original Cost; provided that the aggregate price paid to the relevant Executive and his or her Permitted Transferees will be reduced by such Executive's pro rata portion (based on the percentage that the Ordinary Shares held by such Executive comprise of the total number of Ordinary Shares held by all Executives) of all accrued and unpaid expenses of the Company as of the relevant Executive's Termination Date.

(e) Bad Leaver. If such Executive is dismissed or removed as director or employee of LUXCO or any of its Subsidiaries for Just Cause (a «Bad Leaver»), then on or after the Termination Date, the VESTAR Investor may elect to purchase any or all of such Executive's Executive Securities at the Original Cost, in accordance with the procedures set forth below; provided that the aggregate price paid to the relevant Executive and his Permitted Transferees will be reduced by such Executive's pro rata portion (based on the percentage that the Ordinary Shares held by such Executive comprise of the total number of Ordinary Shares held by all Executives) of all accrued and unpaid expenses of the Company as of the relevant Executive's Termination Date.

(f) Call Option Exercise Procedures. Within 30 days of the Termination Date of an Executive, the Manager will deliver written notice to the VESTAR Investor setting forth the name of such Executive and the Termination Date. The VESTAR Investor may elect to exercise the right to purchase all or any portion of such Executive's Executive Securities pursuant to the Call Option by delivering written notice (the «Option Exercise Notice») to the holder or holders of such Executive's Executive Securities within 180 days after such Executive's Termination Date. The Option Exercise Notice will set forth the amount of such Executive's Executive Securities to be acquired from such holder(s), the aggregate consideration to be paid for such Executive Securities and the time and place for the closing of the transaction. If any of the Executive Securities is held by Permitted Transferees of the relevant Executive, the VESTAR Investor shall purchase the Executive Securities elected to be purchased from such holder(s) of Executive Securities pro rata according to the number of Executive Securities held by such holder(s) at the time of delivery of such Option Exercise Notice (determined as nearly as practicable to the nearest Ordinary Share).

(g) Assignment Rights. If the VESTAR Investor shall have elected to exercise the Call Option, then at any time prior to the exercise of the Call Option, the VESTAR Investor may first offer such departing Executive's Executive Securities to any New Executive(s) (if any) in such amount(s) as the VESTAR Investor so determines in its full discretion. The VESTAR Investor shall then offer to each Group I Executive employed by the Company or any of its Subsidiaries as of the date that such Call Option is exercisable, the opportunity to purchase such Group I Executive's pro rata portion of the remaining Executive Securities to be acquired in connection with such Call Option (based on the number of Ordinary Shares held by such Group I Executive as of the relevant Termination Date as a percentage of the total number of Ordinary Shares held by all Group I Executives). If any Group I Executive elects not to purchase such Group I Executive's pro rata share, the VESTAR Investor may elect either to purchase, together with the SCI Investor, such remaining Executive Securities or to assign all or any portion of the Call Option on the remaining Executive Securities to LUXCO,

to the Company or to any other holders of Ordinary Shares, if any (the «Other Investors»); provided that if the VESTAR Investor and the SCI Investor shall purchase such Executive Securities they shall purchase the Executive Securities in the relative proportions that they have agreed pursuant to any other agreement into which they may have entered. Such election shall be effective with respect to all or any portion of the Call Option. If any portion of the Call Option is assigned to any Group I Executive or to the Other Investors, as the case may be, then prior to the 180th day following the Termination Date, such Group I Executives or the Other Investors, as the case may be, will be entitled to exercise the Call Option, in the manner set forth in this Article 6.8. If the Company exercises the Call Option, the Securities so acquired shall be redeemed in accordance with the provisions of Article 49 8 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended. If any Executive Securities shall not have been purchased by any of the Group I Executives, LUXCO, the Company or the Other Investors pursuant to this Article 6.8(g), then the VESTAR Investor together with SCI shall purchase any remaining Executive Securities pursuant to the Call Option.

(h) Closing. The closing of the transactions contemplated by this Article 6.8 will take place on the date designated by the VESTAR Investor, the Group I Executives, LUXCO, the Company or the Other Investors in the Option Exercise Notice. The VESTAR Investor, its permitted assignees, or any of the Group I Executives, LUXCO, the Company and the Other Investors, as the case may be, will pay for the Executive Securities to be purchased pursuant to the Call Option by delivery of a check or a wire transfer of immediately available funds or of a promissory note, in each case payable to the holder of such Executive Securities in an amount equal to the aggregate purchase price for such Executive Securities. The VESTAR Investor and/or the Group I Executives, LUXCO, the Company or the Other Investors as the case maybe, shall receive customary representations and warranties from each seller regarding the sale of the Executive Securities to the relevant purchaser, including, for example, representations that (i) such seller has the requisite power and authority to enter into such agreement, (ii) such seller has good and marketable title to the Executive Securities to be transferred free and clear of all liens, claims and other encumbrances, (iii) such sale does not contravene or conflict with any undertaking or other obligations of the seller and (iv) any agreement relating to such sale constitutes a binding obligation of the seller.

(i) Executive Make Whole. In the event that an Executive's Executive Securities shall have been repurchased pursuant to the provisions of this Article 6.8 and a Sale of LUXCO shall occur within the applicable Make-Whole Period following such Executive's Termination Date, then if such Executive was a Good Leaver or an Involuntary Good Leaver, he or she shall be entitled to receive from the proceeds of such Sale of LUXCO an amount equal to the excess, if any, of the proceeds such Executive would have received in connection with such Sale of LUXCO (as if his or her Good Leaver Accretion Percentage or Involuntary Good Leaver Accretion Percentage had been 100%) over the amount such Executive was paid pursuant to the exercise of the Call Option.

(j) Termination of Repurchase Right. The rights of the VESTAR Investor to purchase Executive Securities pursuant to this Article 6.8 shall terminate upon a Sale of LUXCO.

(k) Determination of Purchase Price. If following the Termination Date of any Executive, the VESTAR Investor shall exercise the Call Option with respect to such Executive's Executive Securities, then in the case of any Executive other than an Executive who is a Bad Leaver, the Manager will provide to the Chief Executive Officer, promptly following the exercise of the Call Option, the Manager's good faith determination, pursuant to the terms of the Call Option, of the per share Fair Market Value of the Ordinary Shares of each class of Executive Securities held by the relevant Executive and (taking into account the applicable Accretion Percentage) the applicable aggregate purchase price for such Executive's Executive Securities. The Chief Executive Officer will agree the proposed purchase price with the Manager following which the relevant Executive shall be required to sell his or her Executive Securities for such determined price in accordance with the terms of the Call Option. In the case of any Group I Executive, if the relevant Executive (including, with respect to his or her own Executive Securities, the Chief Executive Officer) does not agree with the offered purchase price, he or she may engage an independent accounting firm of international reputation, reasonably acceptable to the Manager, to value the relevant Executive Securities pursuant to the terms of the Call Option. The third party accounting firm's determination shall be final; provided that, (x) if the aggregate purchase price determined by the accounting firm is less than 10% higher than the purchase price agreed by the Manager and the Chief Executive Officer (or, if the Chief Executive Officer is the Executive whose Ordinary Shares are to be repurchased, then the price offered by the Manager), then the requesting Group I Executive shall be responsible for paying the fees of the independent accounting firm so engaged and (y) if the aggregate purchase price determined by the accounting firm is 10% or more higher than the purchase price agreed by the Manager and the Chief Executive Officer (or, if the Chief Executive Officer is the Executive whose Ordinary Shares are to be repurchased, then the price offered by the Manager), then the Manager shall be responsible for the payment of the fees of the independent accounting firm so engaged.

6.9. Distributions to Shareholders. If any distribution to the shareholders is determined to be made by the Company's shareholders meeting and/or by the Manager (whether by interim dividend, redemption or otherwise), the shareholders will be entitled to receive distributions, when, as, and if declared by the Company's shareholders meeting and/or by the Manager out of funds legally available therefor, in accordance with applicable law, in the manner described in the remaining provisions of this Article 6.9:

(a) Except as provided in subparagraphs (b), (c) and (d) below, the Class A Ordinary Shares and the Management Share(s) shall be entitled to receive all distributions made by the Company with respect to its Ordinary Shares and Management Share(s) on a pari passu basis and such distributions shall be made pro rata among the holders of Class A Ordinary Shares and the Management Share(s) based on the number of Class A Ordinary Shares and Management Share(s) held by each such holder;

(b) The Class B-Ordinary Shares shall be entitled to receive all distributions made by the Company of net proceeds received by it with respect to any Owned LUXCO Class B Ordinary Shares.

(c) The Class C Ordinary Shares shall be entitled to receive all distributions made by the Company of net proceeds received by it with respect to any Owned LUXCO Class C Founder Shares.

(d) The Class D Ordinary Shares shall be entitled to receive all distributions made by the Company of net proceeds received by it with respect to any Owned LUXCO Class D Founder Shares.

6.10. Liquidation Rights.

In the event of a liquidation, after payment of all debts and liabilities of the Company, the residual assets of the Company will be distributed to the shareholders in the manner set forth in Article 6.9 above. Neither a merger or consolidation of the Company into or with any other entity or entities, nor a merger or consolidation of any other entity or entities into or with the Company, nor a sale, transfer, lease or exchange (for cash, securities or other consideration) of all or any part of the assets of the Company shall be deemed to be a liquidation within the meaning of this Article 6.10, unless such merger, consolidation, sale, transfer, lease or exchange shall be in connection with or intended to be a plan of complete liquidation, dissolution or winding up of the Company.

6.11. Authorised Capital.

In addition to the subscribed capital, the Company has an authorised capital which is fixed at one hundred thousand euros (EUR 100,000) of shares of any class issued by the Company to be issued at the option of the Manager.

During a period ending five (5) years after the date of publication of the shareholders' resolution to create the authorised capital in the Luxembourg Official Gazette, Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, the Manager is authorised to increase once, or several times, the subscribed capital by causing the Company to issue new shares within the limits of the authorised capital. Such new shares may be subscribed for and issued under the terms and conditions as the Manager may determine, more specifically in respect to the subscription and payment of the new shares to be subscribed and issued, such as to determine the time and the amount of the new shares to be subscribed and issued, to determine if the new shares are to be subscribed with or without an issue premium, to determine to what an extent the payment of the newly subscribed shares is acceptable either by cash or by assets other than cash. Unless the shareholders shall have otherwise agreed, when realising the authorised capital in full or in part, the Manager is expressly authorised to limit or to waive the preferential subscription right reserved to existing shareholders. The Manager may delegate to any duly authorised director or officer of the Company or to any other duly authorised person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for the new shares representing part or all of such increased amounts of capital. After each increase of the subscribed capital performed in the legally required form by the Managers, the present article is, as a consequence, to be adjusted.

6.12. Amendment of the subscribed and of the authorised capital.

The subscribed and the authorised capital of the Company may be increased or reduced by a decision of the general meeting of shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the present Articles.

6.13. Definitions.

For the purpose of these Articles:

«Accretion Percentage» means any of the Good Leaver Accretion Percentage, the Involuntary Good Leaver Accretion Percentage and the Leaver Accretion Percentage.

«Affiliate» or «Affiliates» when used with reference to any Person, shall mean any Person (i) which is Controlled by such Person, (ii) Controlling such Person, or (iii) which is under common Control with such Person.

«Articles» means the articles of association of the Company as amended from time to time.

«Bad Leaver» has the meaning provided in Article 6.8(e).

«Base Securities» means, at any time, the Class A Ordinary Shares.

«Call Option» has the meaning provided in Article 6.8(a).

«Call Option Transfer Date» has the meaning provided in Article 6.8(h).

«Chief Executive Officer» shall mean the chief executive officer (or equivalent title) of TOPCO from time to time.

«Closing Date» shall mean 14 April 2004 or such other date on which any New Executive shall purchase Executive Securities.

«Company» has the meaning provided in Article 1.

«Company Allocated Equity Securities» has the meaning provided in Article 8.

«Control» shall mean in respect of a Person the power to manage or govern such Person, or to appoint the managing and governing bodies of such Person, or a majority of the members thereof if they decide collectively, whether through the ownership of voting securities, by contract or otherwise (in such respect, a limited partnership shall be deemed to be Controlled by its general partner).

«Executive» has the meaning provided in Article 6.8(a).

«Executive Securities» has the meaning provided in Article 6.8(a).

«Fair Market Value» means, with respect to any Security or Securities, the proportion of the aggregate net proceeds that the holder of such Security or Securities would be entitled to receive pursuant to a hypothetical liquidating distribution of the Company, where the aggregate proceeds to be distributed in connection with such hypothetical liquidating distribution shall be deemed to be an amount equal to the aggregate net proceeds that the holders of the Securities of the Company would receive in connection with a sale of all the assets of the Company at their market value, as determined by the Manager.

«Family Group» means, with respect to any natural Person, such Person's spouse and descendants (whether natural or adopted) and any trust (whether arising under a settlement inter vivos, a testamentary disposition or an intestacy) solely for the benefit of such Person and/or such Person's spouse and/or descendants.

«Good Leaver» has the meaning provided in Article 6.8(b).

«Good Leaver Accretion Percentage» means, with respect to the Base Securities and, in the case of any Group I Executive, the Target Securities, the applicable percentage set forth below opposite each anniversary of the applicable Closing Date:

Anniversary of Closing Date	Base Securities	Target Securities
Before 1st Anniversary	0.0%	0.0%
On and after 1st Anniversary	20.0%	0.0%
On and after 2nd Anniversary	40.0%	0.0%
On and after 3rd Anniversary	60.0%	60.0%
On and after 4th Anniversary	80.0%	80.0%
On and after 5th Anniversary	100.0%	100.0%

«Group I Executive» means any of Philippe Lerouge, Michel Minard, Didier Hasselmann, Jean-Michel Lemer and any other Person who the Manager shall identify as a Group I Executive from time to time.

«Independent Third Party» means any Person who, immediately prior to the contemplated transaction, does not beneficially own in excess of 5% of the Company's Ordinary Shares on a fully diluted basis (a «5% Owner»), who is not an Affiliate of any such 5% Owner and who is not a member of the Family Group of any such 5% Owner.

«Involuntary Good Leaver» has the meaning provided in Article 6.8(c).

«Involuntary Good Leaver Accretion Percentage» means, with respect to the Base Securities and, in the case of any Group I Executive, the Target Securities, the applicable percentage set forth below opposite each anniversary of the applicable Closing Date:

Anniversary of Closing Date	Base Securities	Target Securities
Before 1st Anniversary	0.0%	0.0%
On and after 1st Anniversary	50.0%	0.0%
On and after 2nd Anniversary	50.0%	0.0%
On and after 3rd Anniversary	75.0%	75.0%
On and after 4th Anniversary	100.0%	100.0%
On and after 5th Anniversary	100.0%	100.0%

«Issuance Notice» has the meaning provided in Article 8.

«Issuance Reply» has the meaning provided in Article 8.

«Just Cause» means "faute lourde" or "faute grave" as defined under the laws of France which, for the avoidance of doubt, shall be understood to include (i) the commission of a felony or a crime involving moral turpitude or the commission of any other act or omission involving dishonesty or fraud or the commission of any act intended to materially harm the business of the Company any of its Subsidiaries, (ii) gross negligence or willful misconduct with respect to the Company or any of its Subsidiaries, or (iii) the commission of any act or occurrence of any event which, under the terms of the Executive's employment agreement with LUXCO or one of its Subsidiaries would warrant the termination of the relevant Executive with immediate effect.

«Leaver» has the meaning provided in Article 6.8(d).

«Leaver Accretion Percentage» means, with respect to the Base Securities and the Target Securities, the applicable percentage set forth below opposite each anniversary of the applicable Closing Date:

Anniversary of Closing Date	Base Securities	Target Securities
Before 1st Anniversary	0.0%	0.0%
On and after 1st Anniversary	0.0%	0.0%
On and after 2nd Anniversary	0.0%	0.0%
On and after 3rd Anniversary	33.0%	0.0%
On and after 4th Anniversary	67.0%	0.0%
On and after 5th Anniversary	100.0%	0.0%

«LUXCO» means AKH LUXCO S.C.A., a société en commandite par actions organized under the laws of Luxembourg.

«LUXCO Articles of Association» means the articles of association of LUXCO as amended from time to time.

«LUXCO Class A Ordinary Shares» means the ordinary shares of LUXCO designated as Class A Ordinary Shares having the rights and preferences specified in the LUXCO Articles of Association.

«LUXCO Class B Ordinary Shares» means the ordinary shares of LUXCO designated as Class B Ordinary having the rights and preferences specified in the in the LUXCO Articles of Association.

«LUXCO Class C Founder Shares» means the founder shares of LUXCO designated as Class C Founder Shares having the rights and preferences specified in the LUXCO Articles of Association.

«LUXCO Class D Founder Shares» means the founder shares of LUXCO designated as Class D Founder Shares and having the rights and preferences specified in the LUXCO Articles of Association.

«LUXCO CPECs» means the Series 1 convertible preferred equity certificates, if any, issued by LUXCO.

«LUXCO Shares» means the LUXCO Class A Ordinary Shares, the LUXCO Class B Ordinary Shares, the LUXCO Class C Founder Shares and the LUXCO Class D Founder Shares.

«LUXCO PECs» means the Series 1 preferred equity certificates, if any, issued by LUXCO.

«LUXCO Securities» means the LUXCO Shares, the LUXCO CPECs, the LUXCO PECs and any other securities issued by LUXCO from time to time.

«Make-Whole Period» shall mean, with respect to each Executive, the six (6) month period following such Executive's Termination Date; provided that, in the case of any Group I Executive, if such Group I Executive's Termination Date

shall occur after the third anniversary of the relevant Closing Date, the Make-Whole Period shall be equal to one (1) year after such Group I Executive's Termination Date.

«Management Share(s)» means the management share(s) from time to time issued by the Company.

«Manager» has the meaning provided in Article 9.

«New Executive» means any Executive employed by LUXCO or any of its Subsidiaries who is not a holder of Ordinary Shares after 24 March 2004.

«Option Exercise Notice» has the meaning provided in Article 6.8(f).

«Ordinary Shares» means the ordinary shares of the Company.

«Original Cost» means, with respect to any Security, the original subscription price paid to the Company by the original purchaser of such Security, and, with respect to any LUXCO Security, the original subscription price paid to LUXCO by the original purchaser of such LUXCO Security.

«Other Investors» has the meaning provided in Article 6.8(g).

«Owned LUXCO Class A Ordinary Shares» means, at any time, the LUXCO Class A Ordinary Shares held by the Company at such time.

«Owned LUXCO Class B Ordinary Shares» means, at any time, the LUXCO Class B Ordinary Shares held by the Company at such time.

«Owned LUXCO Class C Founder Shares» means, at any time, the LUXCO Class C Founder Shares held by the Company at such time.

«Owned LUXCO Class D Founder Shares» means, at any time, the LUXCO Class D Founder Shares held by the Company at such time.

«Percentage Interest» means, at any time (i) for any holder of Class A Ordinary Shares, the percentage that the Class A Ordinary Shares held by such holder constitute of the total number of Class A Ordinary Shares outstanding at such time, (ii) for any holder of Class B Ordinary Shares, the percentage that the Class B Ordinary Shares held by such holder constitute of the total number of Class B Ordinary Shares outstanding at such time, (iii) for any holder of Class C Ordinary Shares, the percentage that the Class C Ordinary Shares held by such holder constitute of the total number of Class C Ordinary Shares outstanding at such time, and (iv) for any holder of Class D Ordinary Shares, the percentage that the Class D Ordinary Shares held by such holder constitute of the total number of Class D Ordinary Shares outstanding at such time.

«Permitted Transferees» means (i) in the case of any holder of Ordinary Shares who is a natural Person, holders of Ordinary Shares transferred pursuant to applicable laws of descent and distribution or among such Person's Family Group and (ii) in the case of any other Person, holders of Ordinary Shares transferred among its Affiliates.

«Person» means an individual, a partnership, a corporation, a limited liability company, an association, a joint stock company, a trust, a joint venture, an unincorporated organization and a governmental entity or any department, agency or political subdivision thereof.

«Sale of LUXCO» means a bona fide, arm's length sale to an Independent Third Party or group of Independent Third Parties involving (i) a change of control of LUXCO or TOPCO, (ii) a sale of assets pursuant to which such party or parties acquire all or substantially all of the assets of LUXCO and its Subsidiaries on a consolidated basis in one transaction or a series of related transactions; (iii) any sale of 75% or more of (x) the outstanding equity securities of LUXCO or (y) the outstanding share capital of TOPCO, or any NEWCO of which TOPCO is a Subsidiary (calculated on the basis of the fair market value of such securities or the voting rights represented by such securities) in one transaction or series of related transactions; or (iv) a merger or consolidation which accomplishes one of the foregoing.

«SCI Investor» means SCI INTERNATIONAL LIMITED and any permitted transferee of its LUXCO Shares.

«Securities» means any duly authorized securities of the Company.

«Subsidiary» or «Subsidiaries» means, with respect to the Company, any company of which a majority of the total voting power of shares of stock entitled (without regard to the occurrence of any contingency) to vote in the election of directors, managers or trustees thereof is at the time owned or controlled, directly or indirectly, by the Company or one or more of its other Subsidiaries or a combination thereof.

«Target Securities» means, at any time, the Class B Ordinary Shares, the Class C Ordinary Shares and the Class D Ordinary Shares.

«Termination Date» has the meaning provided in Article 6.8(a).

«TOPCO» means OGF HOLDING S.A.S. a société par actions simplifiée organized under the laws of France.

«Transfer» or «transfer» has the meaning provided in Article 7.3(c).

«VESTAR Investor» means VESTAR OGF LLP, an English limited liability partnership, and any other Person who holds any interest in the Company that is an Affiliate of the VESTAR Investor.

«With Good Reason» shall mean resignation from employment as a result of (i) a significant reduction in duties or in compensation or (ii) a material breach of an employment agreement by LUXCO or any of its Subsidiaries.

Art. 7. Shares, Shareholders' Register and Share Transfers.

7.1. Shareholders' Register.

The shares will be and remain in the form of registered shares. A shareholders' register which may be examined by any shareholder will be kept at the registered office. The register will contain the precise designation of each shareholder and the indication of the number of shares held, the indication of the payments made on the shares as well as the transfers of shares and the dates thereof. Each shareholder will notify to the Company by registered letter its address and any change thereof. The Company will be entitled to rely on the last address thus communicated. Certificates of these recordings shall be issued and signed by the Manager upon request of the relevant shareholder.

7.2. Share Ownership.

Ownership of the registered share will result from the recordings in the shareholders' register. The Company recognizes only one owner per share. If one or more shares are jointly owned or if the ownership of such share(s) is disputed, all persons claiming a right to such share(s) must appoint one single representative to represent such share(s) towards the Company. The failure to appoint such representative shall imply a suspension of all rights attached to such shares.

7.3. Share Transfer.

(a) Declaration of Transfer. The transfers of shares will be carried by a declaration of transfer registered into the shareholders' register, dated and signed by the transferor and the transferee or by their representative(s). The transfers of shares may also be carried out in accordance with the rules on the transfer of claims laid down in article 1690 of the Luxembourg Civil code. Furthermore, the Company may accept and register into the shareholders' register any transfer referred to in any correspondence or other document showing the consent of the transferor and the transferee.

(b) Limitations on Transfer. Prior to 24 March 2014, or during such shorter period as may be consistent with applicable law, the shareholders of the Company may not validly transfer the shares issued by the Company without the prior written approval of the Company's Manager or unless otherwise permitted pursuant to this Article 7.3.

(c) Permitted Transfers. The restrictions set forth in this Article 7.3 shall not apply with respect to any Transfer of Ordinary Shares by the holder thereof to any of such holder's Permitted Transferees, after delivering written notice of such Transfer to the Manager; provided, that, the restrictions contained in this Article 7.3 will continue to apply to any Ordinary Shares held by a Permitted Transferee; provided further that, any Ordinary Shares Transferred pursuant to this Article 7.3(c) to a Permitted Transferee of a transferor shall be returned to the transferor promptly upon such transferee's ceasing to be an Affiliate or Family Group member of the transferor.

(d) Transfer. For the purposes of these Articles, «Transfer» or «transfer» shall mean any transaction, whether voluntary or involuntary or by operation of law, resulting in a transfer of the ownership, «nue propriété», «usufruit» or any rights of the shares issued by the Company (including any voting rights or dividend rights) to any person other than the Company itself, whether a shareholder of the Company or not, by any means whatsoever (including, without limitation, gifts, partial contributions of assets («apports partiels d'actifs»), mergers, splits («scissions»), sales, assignments, pledges or any other form of transfer, conveyance or disposition of any legal or beneficial interest in the shares, as well as any combination of such methods of transfer of ownership. The shares are and shall remain in registered form.

(e) Transfer of Management Share(s). The Management Share(s) held by the Manager is not transferable except to a successor manager to be appointed in accordance with Article 9 of these Articles.

(f) Transfers in Violation of the Articles. Any Transfer or attempted Transfer of any Securities in violation of any provision of these Articles shall be void and of no effect, and the Company shall not give effect to such Transfer nor record such Transfer on its books or treat any purported transferee of such Securities as the owner of such Securities for any purpose.

Art. 8. Preemptive Right on LUXCO Securities.

In the event that the Company is entitled to purchase additional equity securities of LUXCO («Company Allocated Equity Securities») in connection with any issuance thereof by LUXCO, the Manager will give written notice (setting forth the aggregate purchase price that the Company would be required to pay to LUXCO for the Company Allocated Equity Securities and a description of the Company Allocated Equity Securities) of the issuance within five days of receiving notice of an issuance (an «Issuance Notice»). After receiving an Issuance Notice, each Executive must give notice to the Manager in writing, within 10 days after the date of delivery of such Issuance Notice, that such Executive desires that the Company purchase a portion of the Company Allocated Equity Securities equal to such Executive's Percentage Interest in connection with such issuance (the «Issuance Reply»); provided that only Group I Executives shall be entitled to cause the Company to subscribe for any LUXCO Class D Founder Shares. If all of the Executives submit timely Issuance Replies requesting the Company to purchase all of the Company Allocated Equity Securities, then the Company will purchase the Company Allocated Equity Securities and each Executive will contribute an amount equal to such Executive's Percentage Interest of the aggregate purchase price to be paid by the Company for each class of Company Allocated Equity Securities in exchange for additional Ordinary Shares of the relevant class, which shall have an issue price per share equal to the Original Cost. If any Executive fails to make an Issuance Reply in accordance with this Article 8, all other Executives electing to participate in such issuance may purchase their Percentage Interest of the Company Allocated Equity Securities directly from LUXCO.

Chapter 3 - Management

Art. 9. Manager.

The Company shall be managed by AKH, S.A., a société anonyme organized and existing under the laws of Luxembourg, in its capacity as sole general partner (associé commandité) and manager of the Company (referred to herein as the «Manager»). The other shareholders shall neither participate in nor interfere with the management of the Company. In the event of legal incapacity, liquidation or other permanent situation preventing the Manager from acting as manager of the Company, the Company shall not immediately be dissolved and liquidated, provided the Supervisory Board, as provided for in Article 12 hereof, appoints an administrator, who need not be a shareholder, in order that he effect urgent management acts, until a general meeting of shareholders is held, which such administrator shall convene within 15 days of his appointment. At such general meeting, the shareholders may appoint a successor manager, in accordance with the quorum and majority requirements for amendment of the Articles. Failing such appointment, the Company shall be dissolved and liquidated.

Art. 10. Powers of the Manager.

10.1. General Powers.

The Manager is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposal within the Company's stated object. All powers not expressly reserved by law or by these Articles to the general meeting of shareholders or to the Supervisory Board are within the powers of the Manager.

10.2. Enforcement of Rights.

The Manager shall act, in its reasonable good faith judgment, in the best interests of the Company and its shareholders, shall use reasonable efforts to enforce any rights granted to the Company under the articles of association of LUXCO or under any securityholders agreement which may be entered into among LUXCO and any of its securityholders from time to time.

10.3. Termination of the Manager by the holders or Ordinary Shares.

In the event that, in the reasonable opinion of the holders of Ordinary Shares, the Manager shall have failed to fulfill its obligations to the Company and the shareholders under Article 10.2, then the shareholders may, acting pursuant to an affirmative vote taken at a duly convened meeting of the shareholders in accordance with the quorum and majority conditions required for the amendment of the Articles, revoke the appointment of the Manager and replace the Manager with a new manager whose appointment shall be approved by an affirmative vote taken under the same quorum and majority requirements as above mentioned.

Art. 11. Third Parties.

The Company is validly bound vis à vis third parties by the signature of the Manager, or by the signature(s) of any other person(s) to whom authority has been delegated by the Manager at its sole discretion.

Chapter 4 - Supervision

Art. 12. Supervisory Board

12.1. Supervisory Board Members.

The business of the Company and its financial situation, in particular its books and accounts shall be supervised by a Conseil de Surveillance (the «Supervisory Board») comprising at least three members, who need not be shareholders. For the carrying out of its supervisory duties, the Supervisory Board shall have the powers of a statutory auditor, as provided for by article 62 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended from time to time. The Supervisory Board may be consulted by the Manager on such matters as the Manager may determine and may authorise any actions taken by the Manager that may, pursuant to law or regulation or under the Articles, exceed the powers of the Manager. The members of the Supervisory Board shall be elected by the annual general meeting of shareholders for a period of one (1) year and shall hold office until their successors are elected. The members of the Supervisory Board are re eligible for election and may be removed at any time, with or without cause, by a resolution adopted by the general meeting of shareholders. The Supervisory Board may elect one of its members as chairman.

12.2. Meetings of the Supervisory Board.

The Supervisory Board shall be convened by its chairman or by the Manager. A meeting of the Supervisory Board must be convened if any of its members so requests.

12.3. Notices

Written notice of any meeting of the Supervisory Board shall be given to all its members at least three (3) days prior to the date set for such meeting, except in the case of an emergency, in which case the nature of such emergency shall be detailed in the notice of meeting. The notice will indicate the place of the meeting and it will contain the agenda thereof. This notice may be waived by consent in writing, by telegram, telex, facsimile or any other similar means of communication, a copy being sufficient. Special notices shall not be required for meetings held at times and places fixed in a calendar previously adopted by the Supervisory Board.

12.4. Chairman

The chairman of the supervisory board will preside at all meetings of such board, but in his absence the Supervisory Board will appoint another member of the Supervisory Board as chairman pro tempore by vote of the majority present at such meeting. Any member may act at any meeting by appointing another member as his proxy in writing, by telegram, telex or facsimile or any other similar means of communication, a copy being sufficient. A member may represent several of his colleagues.

12.5. Resolutions

The Supervisory Board can deliberate or act validly only if at least a majority of the members are present or represented. Resolutions are taken by a majority vote of the members present or represented.

12.6. Minutes

Resolutions of the Supervisory Board are to be recorded in minutes and signed by the chairman of the meeting. Copies of extracts of such minutes to be produced in judicial proceedings or elsewhere shall be validly signed by the chairman of the meeting or any two members.

12.7. Written Resolutions - Conference Call

Written resolutions, approved and signed by all the members of the Supervisory Board, shall have the same effect as resolutions voted at a meeting of the Supervisory Board; each member shall approve such resolution in writing, by telegram, telex, facsimile or any other similar means of communication, a copy being sufficient. All such documents shall together form the document which proves that such resolution has been taken. Any member of the Supervisory Board may participate in any meeting of the Supervisory Board by conference call or by other similar means of communication allowing all the Persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

12.8. Liability

No member of the Supervisory Board assumes, by reason of his membership thereof, any personal liability in relation to commitments regularly made by the members of the Supervisory Board in the name of the Company. They are authorised agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

12.9. Indemnity

(a) Indemnity. The Company shall indemnify, to the greatest extent permitted by law, any member of the Supervisory Board and his heirs, executors and administrators, against expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been a member of the Supervisory Board of the Company and from which he shall not be entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for negligence or misconduct; in the event of settlement, indemnification shall only be provided in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by counsel that the person to be indemnified did not commit a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which he may be entitled.

(b) Expenses. The Company shall pay the expenses incurred by any person indemnifiable hereunder in connection with any proceeding in advance of the final disposition, so long as the Company receives a written and legally binding undertaking by such person to repay the full amount advanced if there is a final determination that such person is not entitled to indemnification. The termination of any action, suit or proceeding by judgment, order, settlement, conviction, or a plea of nolo contendere or its equivalent, shall not of itself, create a presumption that the indemnifiable person did not satisfy the standard of conduct entitling him or her to indemnification hereunder. The Company shall make a cash payment to such indemnifiable person equal to the full amount to be indemnified promptly upon notification of an obligation to indemnify from the indemnifiable person supported by such information as the Company shall reasonably require.

12.10. Conflicts

No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that the Manager or any one or more of the directors or officers of the Manager has any interest in, or is a director, associate, officer or employee of such other company or firm. Any director or officer of the Manager who serves as a director, officer or employee of any company or firm with which the Company contracts or otherwise engages in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Chapter 5 - General meeting of the shareholders

Art. 13. Shareholder Meetings.

(a) Powers. The general meeting of shareholders represents all the shareholders of the Company. It has the broadest powers to order, proceed with or ratify any acts relating to the operations of the Company, under the reservation that, unless otherwise provided by the present Articles, a resolution shall be validly adopted only if approved by the Manager. The general meeting of the shareholders of the Company shall meet when convened by the Manager or the Supervisory Board.

(b) Location, Time. The annual general meeting shall be held in Luxembourg at the registered office of the Company or at such other place in Luxembourg as may be specified in the convening notice of meeting, on the third Friday of May at 11.00 a.m. If such day is a legal or a bank holiday in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following business day in Luxembourg. Other general meetings of shareholders may be held at such places and times specified in the respective convening notices. The general meetings of the shareholders are convened by a notice indicating the agenda and sent by the Manager by registered mail at least eight (8) days preceding the general meeting to each shareholder of the Company at the address indicated in the share register.

(c) Voting. Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing another person as his proxy in writing, by facsimile or by any other means of communication, a copy being sufficient. The quorum and majority provided by law shall govern the conduct of the meetings of shareholders of the Company, unless otherwise provided herein. The Manager may determine all other conditions that must be fulfilled by shareholders for them to take part in any meeting of shareholders. If all of the shareholders are present or represented at a meeting of shareholders and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice or publication.

Chapter 6 - Accounting year - Balance sheet

Art. 14. Accounting Year.

The accounting year of the Company shall begin on the first (1) of April and shall terminate on the thirty first (31st) of March of the next year.

Art. 15. Reserve.

From the annual net profits of the Company, five percent (5%) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required when the amount of the statutory reserve shall have reached ten percent (10%) of the subscribed share capital. The general meeting of shareholders, upon recommendation of the Manager, shall determine how the remainder of the annual net profit will be disposed of. Interim dividends may be distributed by observing the terms and conditions provided for by law.

Chapter 7 - Liquidation - Amendment of the Articles

Art. 16. Amendment

These Articles may be amended, subject to the approval of the Manager, by a general meeting of shareholders under the quorum and majority requirements provided for by the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended, unless otherwise provided herein.

Art. 17. Dissolution

In case of dissolution of the Company, one or more liquidators (individuals or legal entities) shall carry out the liquidation. The liquidator(s) shall be appointed by the general meeting which decided the dissolution and which shall determine their powers and compensation.

Chapter 8 - Final dispositions - Applicable law

Art. 18. For all matters not governed by these Articles, the parties shall refer to the Luxembourg Law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

There being no further business, the meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the appearing persons, this deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof this deed was drawn up in Luxembourg on the date set at the beginning of this deed. This deed having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary by their first and surnames, civil status and residences, said persons appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède

L'an deux mille quatre, le quatorze avril.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg,

s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société en commandite par actions AKI MANAGEMENT HOLDCO I (la «Société»), une société en commandite par actions ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 98.914, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 13 janvier 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 19 mars 2004, numéro 319. Les statuts de la société n'ont pas été modifiés.

L'Assemblée est ouverte à 11:00 heures sous la présidence de Mlle Florence Bal, juriste, demeurant à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Mlle Rachel Uhl, juriste demeurant professionnellement à Luxembourg, qui est aussi choisie comme scrutateur.

Le bureau ainsi constitué, le président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. - Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour

1. Création de différentes classes d'actions réparties en actions ordinaires de classe A (les «Actions Ordinaires de Classe A»), actions ordinaires de classe B (les «Actions Ordinaires de Classe B»), actions ordinaires de classe C (les «Actions Ordinaires de Classe C»), actions ordinaires de classe D (les «Actions Ordinaires de Classe D»), et action(s) de commandité (l' (les) «Action(s) de Commandité»);

2. Introduction de nouvelles dispositions dans les statuts prévoyant l'émission d'actions rachetables;

3. Conversion des vingt-quatre mille huit cents (24.800) actions ordinaires détenues par VESTAR OGF LLP, un limited liability partnership régie par les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social au c/o Kirkland & Ellis International LLP, Tower 42, 25 Old Broad Street, Londres, EC2N 1HQ, Royaume-Uni, en vingt-quatre mille huit cents (24.8 00) Actions Ordinaires de Classe A;

4. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de un million cent soixante-quatre mille neuf cent quatre-vingt euros (EUR 1,164,980.-) afin de le porter de sa valeur actuelle de trente et un mille un euros vingt-cinq cents (EUR 31.001,25) à un million cent quatre-vingt quinze mille neuf cent quatre-vingt un euros vingt-cinq cents (EUR 1,195,981.25) par l'émission de sept cent trente-neuf mille sept cent treize (739.713) Actions Ordinaires de Classe A, ayant une valeur nominale de un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune, cent quatre-vingt trois mille deux cent cinquante-neuf (183.259) Actions Ordinaires de Classe B, ayant une valeur nominale de un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune, six cent mille six cent vingt (6.620) Actions Ordinaires de Classe C, ayant une valeur nominale de un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune, deux mille trois cent quatre-vingt douze (2.392) Actions Ordinaires de Classe D, ayant une valeur nominale de un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune;

5. Modification du capital social autorisé et autorisation au gérant d'augmenter le capital social de la société dans les limites du capital autorisé, sans réserver de droit préférentiel de souscription aux actionnaires existants;

6. Refonte complète des statuts de la Société;

7. Divers.

II. - Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre des actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement. Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III. - Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. - Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ainsi, l'assemblée générale des actionnaires, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de créer des actions ordinaires réparties en actions ordinaires de classe A (les «Actions Ordinaires de Classe A»), actions ordinaires de classe B (les «Actions Ordinaires de Classe B»), actions ordinaires de classe C (les «Actions Ordinaires de Classe C»), actions ordinaires de classe D (les «Actions Ordinaires de Classe D»), et action(s) de commandité (l' (les) «Action(s) de Commandité»), dont les termes sont plus particulièrement prévus ci-dessous dans les nouveaux articles 6.1 à 6.6 des statuts.

Les droits et obligations attachés à chaque classe d'actions sont plus précisément décrits dans les statuts de la Société tels qu'adoptés ci-dessous.

Deuxième résolution

L'assemblée décide que la Société peut émettre des actions rachetables. Les actions rachetables ont les mêmes droits de recevoir des dividendes et les mêmes droits de vote que les actions ordinaires. Des actions rachetables souscrites et entièrement libérées seront rachetables sur demande de la Société conformément aux dispositions de l'Article 49-8 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée. Le rachat des actions rachetables ne pourra se faire qu'en utilisant des sommes distribuables conformément à l'article 72-1 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ou le produit d'une nouvelle émission effectuée en vue de ce rachat. Les actions rachetées n'ont pas de droit de vote et n'ont pas le droit de recevoir des dividendes ou des produits de liquidation.

Toutes les Actions Ordinaires de Classe A, les Actions Ordinaires de Classe B, les Actions Ordinaires de Classe C, et les Actions Ordinaires de Classe D, sont des actions rachetables conformément aux dispositions de l'article 49-8 de la loi de 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, à l'exception des actions émises et souscrites avant l'insertion du présent article dans les statuts.

Troisième résolution

L'assemblée décide de convertir les vingt-quatre mille huit cents (24.800) actions ordinaires détenues par VESTAR OGF LLP, un limited liability partnership régi par les d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social au c/o Kirkland & Ellis International LLP, Tower 42, 25 Old Broad Street, Londres, EC2N 1HQ, Royaume-Uni, en vingt-quatre mille huit cents (24.800) Actions Ordinaires de Classe A.

Quatrième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société d'une valeur de un million cent soixante-quatre mille neuf cent quatre-vingts euros (EUR 1,164,980.-) afin de le porter de sa valeur actuelle de trente et un mille et un euros vingt-cinq cents (EUR 31.001,25) à un million cent quatre-vingt quinze mille neuf cent quatre-vingt un euros vingt-cinq cents (EUR 1,195,981.25) par l'émission de sept cent trente-neuf mille sept cent treize (739.713) Actions Ordinaires de Classe A, ayant une valeur nominale de un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune, cent quatre-vingt trois mille deux cent cinquante-neuf (183.259) Actions Ordinaires de Classe B, ayant une valeur nominale de un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune, six cent mille six cent vingt (6.620) Actions Ordinaires de Classe C, ayant une valeur nominale de un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune, deux mille trois cent quatre-vingt douze (2.392) Actions Ordinaires de Classe D, ayant une valeur nominale de un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune.

Les sept cent trente-neuf mille sept cent treize (739.713) Actions Ordinaires de Classe A, les cent quatre-vingt trois mille deux cent cinquante-neuf (183.259) Actions Ordinaires de Classe B, les six cent mille six cent vingt (6.620) Actions Ordinaires de Classe C, et les deux mille trois cent quatre-vingt douze (2.392) Actions Ordinaires de Classe D sont souscrites de la façon suivante:

Souscripteur	Actions Ordinaires de classe A	Actions Ordinaires de classe B	Actions Ordinaires de classe C	Actions Ordinaires de classe D	Prix de Souscription
- Philippe Lerouge 16 Hermitage Road, Edgbaston, Birmingham B15 3UR, Royaume-Uni	10.828	2.597	149	-	16.967,50 euros
- Michel Minard 29, route D'Hénouville 76840 St Martin de Boscherville	59.458	20.197	1.072	602	101.661,25 euros
- Didier Hasselmann 7, allée de l'Aquillon 35160 Montfort	77.287	18.514	981	551	121.666,25 euros
- Jean-Michel Lerner 26, rue des Félizots 21121 Fontaine les Dijon	79.790	19.125	987	569	125.588,75 euros
- Danielle Minard 29, route d'Hénouville 76840 St Martin de Boscherville	54.233	12.999	606	310	85.185,00 euros
- Marie-Paule Hasselmann 7, allée de l'Aquillon 35160 Montfort	61.204	14.682	692	360	96.172,50 euros

- Michèle Lerner 26, rue des Félizots 21121 Fontaine les Dijon	10.828	2.595	78	-	16.876,25 euros
- Dominique Dissard 1, rue de la Chapelle 57330 Entrange	25.739	6.170	137	-	40.057,50 euros
- Joël Montagard 54 Chemin de la Raude 69160 Tassin Le Demi Lune	25.739	6.170	137	-	40.057,50 euros
- Jean-Louis Culo 2, rue Dorothée 77135 Pontcarré	25.739	6.170	137	-	40.057.50 euros
- Philippe Barnole 21, rue Kellermann 57000 Metz	25.739	6.170	137	-	40.057,50 euros
- Denis Coleu 44, rue de Fontenay 94000 Vincennes	25.739	6.170	137	-	40.057,50 euros
- Philippe Jarguel 7, rue Jacques François de Robert Les Caussignières 81540 Soreze	25.739	6.170	137	-	40.057,50 euros
- Alain Rougereau Les Chênes 14130 St-Julien-sur-Calonne	25.739	6.170	137	-	40.057,50 euros
- Frédéric Bajard 44, rue de Plaisance 94130 Nogent sur Marne	25.739	6.170	137	-	40.057,50 euros
- Luc Puaud 5, rue Alphonse Baudin 75011 Paris	25.739	6.170	137	-	40.057,50 euros
- Hugues Fauconnet 5, rue du Bourg Rsd Le Parc de Montesquieu 92350 Le Plessis Robinson	25.739	6.170	137	-	40.057,50 euros
- Didier Kahlouche 20 Augusta 33470 Gujan Mestras	25.739	6.170	137	-	40.057.50 euros
- Bruno Chevalier 35, rue du Vieux Marché 78100 St-Germain-en-Laye	25.739	6.170	137	-	40.057,50 euros
- Jean-Luc Turini 34, boulevard D. Haifa Villa 12 13008 Marseille	25.739	6.170	137	-	40.057,50 euros
- Jean-Philippe Regnier 54, rue de Paris 35000 Rennes	25.739	6.170	137	-	40.057,50 euros
- Bruno Lair 4, rue du Calvaire Résidence Parc de Béarn n° 9 92210 Saint Cloud	25.739	6.170	137	-	40.057,50 euros
Total:	739.713	183.259	6.620	2.392	1.164.980,00 euros

Les Actions Ordinaires de Classe A, les Actions Ordinaires de Classe B, les Actions Ordinaires de Classe C, et les Actions Ordinaires de Classe D ainsi souscrites ont été libérées en espèces, de sorte que le montant total de un million cent soixante-quatre mille neuf cent quatre-vingts euros (EUR 1,164,980.-) se trouve à la disposition de la Société ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné.

Le mandataire est autorisé à souscrire les nouvelles actions au nom et pour le compte des souscripteurs.

Les actionnaires non-souscripteurs renoncent expressément à leur droit préférentiel de souscription en relation avec la présente augmentation de capital.

L'apport total de un million cent soixante-quatre mille neuf cent quatre-vingts euros (EUR 1,164,980.-) est entièrement attribué au capital social.

Cinquième résolution

L'assemblée décide de réduire le capital social autorisé de la société de son montant actuel de cinq cent millions euros (EUR 500.000.000,-) représenté par quatre cent millions (400.000.000) d'actions ayant une valeur nominale de un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) par action à un montant de cent mille euros (EUR 100.000) représenté par des actions de toute classe émises par la Société. Le Gérant aura le libre choix de la classe d'actions à émettre. Ce capital autorisé est à comprendre comme supplémentaire au capital social émis.

L'assemblée décide de renouveler et d'approuver l'autorisation donnée au gérant de la Société d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de cent mille euros (EUR 100.000) pendant une période de cinq ans à partir de la publication dans le Mémorial C, Recueil des sociétés et associations, de la présente résolution.

Se fondant sur un rapport du gérant unique, l'assemblée décide à l'unanimité, conformément à l'article 32-3 (5) de la loi de 1915, d'autoriser le gérant à supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires existants, dans les limites du capital social autorisé.

Sixième résolution

A la suite des actions ainsi réalisées, les statuts de la Société sont modifiés et auront désormais la teneur suivante

Chapitre Ier. - Dénomination - Siège - Durée - Objet

Art. 1er. Nom.

Il est formé entre les souscripteurs et tous ceux qui pourraient devenir actionnaires par la suite une société en commandite par actions sous la dénomination de AKH MANAGEMENT HOLDCO I (ci-après la «Société»).

Art. 2. Siège social.

Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Le siège social de la Société pourra être transféré dans la même municipalité par décision du Gérant. La Société peut établir, par décision du Gérant, des succursales, des filiales ou d'autres bureaux, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le Gérant estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire, de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger, se présentent ou paraissent imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera luxembourgeoise.

Art. 3. Durée.

La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Objet.

La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans LUXCO, toute entité qui lui succède et toute filiale de LUXCO, y compris l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, l'échange ou de toute autre manière de ces participations, et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut également garantir, accorder des prêts ou assister autrement LUXCO et toute autre entité dans laquelle elle détient une participation directe ou indirecte ou les sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

Art. 5. Responsabilité des actionnaires.

Le Gérant de la Société (l'associé commandité) est conjointement et solidairement responsable de toutes les dettes qui ne peuvent être payées par les avoirs de la Société. Les autres actionnaires (pour éviter tout doute n'incluant pas le Gérant) étant le(s) détenteur(s) d'Actions Ordinaires s'abstiendront d'agir pour le compte de la Société de quelque manière ou en quelque qualité que ce soit autrement qu'en exerçant leurs droits d'actionnaire lors des assemblées générales, et ne sont tenus que dans la limite de leurs apports à la Société.

Chapitre 2 - Capital social - actions

Art. 6. Capital Social.

6.1. Capital souscrit.

La Société a un capital souscrit d'un million cent quatre-vingt-quinze mille neuf cent quatre-vingt-et-un euros et vingt-cinq cents (EUR 1.195.981,25) représenté par des actions entièrement libérées, consistant en

(a) sept cent soixante-quatre mille cinq cent treize (764.513) Actions Ordinaires de Classe A ayant une valeur nominale d'un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) par action;

(b) cent quatre-vingt-trois mille deux cent cinquante-neuf (183.259) Actions Ordinaires de Classe B ayant une valeur nominale d'un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) par action;

(c) six mille six cent vingt (6.620) Actions Ordinaires de Classe C ayant une valeur nominale d'un euro vingt-cinq cents (1,25) par action;

(d) deux mille trois cent quatre-vingt-douze (2.392) Actions Ordinaires de Classe D ayant une valeur nominale d'un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) par action; et

(e) une (1) Action de Commandité ayant une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq cents (EUR 1,25)

Toutes les actions votent ensemble et, sauf si la loi ou les présents statuts en disposent autrement, les porteurs d'actions de classes différentes ne seront pas en droit de voter séparément quelque question que ce soit. Aucune classe d'action ne comporte un droit de préemption sur quelque action de la Société, sauf si la loi en dispose autrement.

6.2. Les Actions Ordinaires de Classe A.

(a) Les Actions Ordinaires de Classe A. Toutes les Actions Ordinaires de Classe A seront identiques à tous les égards. Toutes les Actions Ordinaires de Classe A participent proportionnellement à tout paiement de dividendes et à toute distribution d'actifs autre que des dividendes qui sont alloués sur une base totale à ces Actions Ordinaires de Classe A. Toutes les Actions Ordinaires de Classe A rachetées ou autrement acquises par la Société seront, lorsque le Gérant en décide ainsi, annulées, avec comme conséquence que le nombre d'Actions Ordinaires de Classe A émises sera réduit.

(b) Droits de vote. Chaque Action Ordinaire de Classe A donne droit à son détenteur à une voix sur toutes les questions à l'égard desquelles les actionnaires ont le droit de voter.

6.3. Les Actions Ordinaires de Classe B.

(a) Les Actions Ordinaires de Classe B. Toutes les Actions Ordinaires de Classe B seront identiques à tous les égards. Toutes les Actions Ordinaires de Classe B participent proportionnellement à tout paiement de dividendes et à toute distribution d'actifs autre que des dividendes qui sont alloués sur une base totale à ces Actions Ordinaires de Classe B. Toutes les Actions Ordinaires de Classe B rachetées ou autrement acquises par la Société seront, lorsque le Gérant en décide ainsi, annulées, avec comme conséquence que le nombre d'Actions Ordinaires de Classe B émises sera réduit.

(b) Droits de vote. Chaque Action Ordinaire de Classe B donne droit à son détenteur à une voix sur toutes les questions à l'égard desquelles les actionnaires ont le droit de voter.

6.4. Les Actions Ordinaires de Classe C.

(a) Toutes les Actions Ordinaires de Classe C seront identiques à tous les égards. Toutes les Actions Ordinaires de Classe C participent proportionnellement à tout paiement de dividendes et à toute distribution d'actifs autre que des dividendes qui sont alloués sur une base totale à ces Actions Ordinaires de Classe C. Toutes les Actions Ordinaires de Classe C rachetées ou autrement acquises par la Société seront, lorsque le Gérant en décide ainsi, annulées, avec comme conséquence que le nombre d'Actions Ordinaires de Classe C émises sera réduit.

(b) Droits de vote. Chaque Action Ordinaire de Classe C donne droit à son détenteur à une voix sur toutes les questions à l'égard desquelles les actionnaires ont le droit de voter.

6.5. Les Actions Ordinaires de Classe D.

(a) Les Actions Ordinaires de Classe D. Toutes les Actions Ordinaires de Classe D seront identiques à tous les égards. Toutes les Actions Ordinaires de Classe D participent proportionnellement à tout paiement de dividendes et à toute distribution d'actifs autre que des dividendes qui sont alloués sur une base totale à ces Actions Ordinaires de Classe D. Toutes les Actions Ordinaires de Classe D rachetées ou autrement acquises par la Société seront, lorsque le Gérant en décide ainsi, annulées, avec comme conséquence que le nombre d'Actions Ordinaires de Classe D émises sera réduit.

(b) Droits de vote. Chaque Action Ordinaire de Classe D donne droit à son détenteur à une voix sur toutes les questions à l'égard desquelles les actionnaires ont le droit de voter.

6.6. Les Action(s) de Commandité.

(a) Les Action(s) de Commandité. Toutes les Action(s) de Commandité seront identiques à tous les égards. Toutes les Action(s) de Commandité participent proportionnellement à tout paiement de dividendes et à toute distribution d'actifs autre que des dividendes qui sont alloués sur une base totale à ces Action(s) de Commandité.

(b) Droits de vote. Chaque Action de Commandité donne droit à son détenteur à une voix sur toutes les questions à l'égard desquelles les actionnaires ont le droit de voter.

6.7. Rachat; Conversion.

(â) Actions rachetables. La Société peut émettre des actions rachetables. Les actions rachetables ont les mêmes droits de recevoir des dividendes et les mêmes droits de vote que les Actions Ordinaires. Des actions rachetables souscrites et entièrement libérées seront rachetables proportionnellement au nombre d'actions détenues par chaque détenteur dans une classe spécifique d'actions sur demande de la Société conformément aux dispositions de l'Article 49-8 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ou suivant accord écrit tel qu'il peut être conclu entre les actionnaires de la Société. Le rachat peut avoir lieu à tout moment par seule décision du Gérant. Le rachat peut avoir lieu en vertu d'une décision votée par les porteurs d'une majorité des Actions Ordinaires émises lors d'une assemblée générale des actionnaires convoquée conformément à l'Article 13. Le rachat des actions rachetables ne pourra se faire qu'en utilisant des sommes distribuables conformément à l'article 72-1 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (fonds distribuables, incluant la réserve extraordinaire établie avec les fonds reçus par la société en tant que prime d'émission) ou le produit d'une nouvelle émission effectuée en vue de ce rachat. Les actions rachetées n'ont pas de droit de vote et n'ont pas le droit de recevoir des dividendes ou des produits de liquidation. Les actions rachetées peuvent être annulées sur demande du Gérant par un vote affirmatif de l'assemblée générale des actionnaires tenue conformément à l'Article 16 des Statuts. Les Actions Ordinaires sont des actions rachetables conformément aux dispositions de l'article 49-8 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

(b) Réserve spéciale. Un montant égal à la valeur nominale, ou à défaut de valeur nominale, au pair comptable de toutes les actions rachetées doit être incorporé dans une réserve qui ne peut, sauf en cas de réduction du capital souscrit, être distribuée aux actionnaires; cette réserve ne peut être utilisée que pour augmenter le capital souscrit par incorporation des réserves.

(c) Prix de rachat. Sauf disposition contraire prévue par les présents Statuts ou par un accord écrit tel qu'il peut être conclu entre les actionnaires, le prix de rachat des actions rachetables est calculé par le(s) Gérant(s) ou par une personne nommée par le(s) Gérant(s), sur base de la valeur nette d'actifs de tous les actifs et passifs de la Société. La valeur nette des actifs de la Société est exprimée en un montant par action et est déterminée le jour de son évaluation en divisant les actifs nets de la Société, étant la valeur des actifs de la Société diminuée de son passif à l'heure de fermeture ce jour-là, par le nombre d'actions de la Société émises à ce moment, conformément aux règles que le(s) Gérant(s) considérera(ont) comme étant justes et équitables. Chaque évaluation devra être approuvée par les porteurs d'une ma-

jorité des Actions Ordinaires émises lors d'une assemblée générale des actionnaires convoquée conformément à l'Article 13. En l'absence de mauvaise foi, de négligence grave ou d'erreur constatée, toute décision prise par le(s) Gérant(s) au sujet du calcul du prix de rachat, approuvée par une majorité d'actionnaires de la Société, sera définitive et liera la Société ainsi que tous ses actionnaires actuels, antérieures et futurs.

(d) Procédure du rachat. Sauf disposition contraire dans un accord écrit tel qu'il peut être conclu entre les actionnaires de la Société au moins 20 jours avant la date de rachat, une notification écrite devra être envoyée par courrier recommandé ou par service coursier international reconnu à tout actionnaire de la Société dont les Actions Ordinaires sont à racheter, à la dernière adresse indiquée dans le registre des actionnaires de la Société, indiquant au détenteur le nombre d'actions qui devant être rachetées, spécifiant la date de rachat, le prix de rachat, les procédures nécessaires pour la soumission des Actions Ordinaires à la Société pour le rachat et la date prévue de l'assemblée générale des actionnaires approuvant le rachat des Actions Ordinaires et l'évaluation du prix de rachat, tel que stipulé aux Articles 6.7 (a) et 6.7(c) ci-dessus. Chaque détenteur d'Actions Ordinaires devant être rachetées, est obligé de remettre, s'il y en a, le ou les certificat(s) émis en relation avec ces Actions Ordinaires, à la Société. Le prix de rachat de telles Actions Ordinaires est payable à la personne qui figure en tant que propriétaire dans le registre des actionnaires sur le compte bancaire indiqué par cette personne à la Société avant la date de rachat.

(e) Convertibilité. Les Actions Ordinaires ne sont pas convertibles en actions d'une classe différente.

6.8. Le droit d'achat de certaines Actions Ordinaires.

(a) Option d'Achat. Dans le cas où un porteur d'Actions Ordinaires employé par LUXCO ou une de ses Filiales (un «Employ») cesse d'être employé par LUXCO ou une de ses Filiales pour une raison quelconque (la date de cette cessation étant ci-après désignée la «Date de Cessation»), les Actions Ordinaires d'un tel Employé, ainsi que tous les autres titres de la Société souscrits ou achetés par cet Employé (désignés collectivement les «Titres d'Employés») détenus soit par l'Employé lui-même, soit par un ou plusieurs de ses Cessionnaires Autorisés, pourront être acquis par l'Investisseur VESTAR conformément aux termes et conditions énoncés dans cet Article 6.8 (l' «Option d'Achat»).

(b) Bon Sortant. Lorsque cet Employé cesse d'être employé de LUXCO ou d'une de ses Filiales en raison (i) de la démission volontaire de l'Employé après le cinquième anniversaire de la Date de Clôture Initiale applicable, (ii) de la démission de l'Employé pour une Raison Légitime, ou (iii) d'une Filiale qui employait directement l'Employé et cesse d'être une Filiale de LUXCO si l'Employé n'obtient pas d'emploi auprès de LUXCO ou d'une autre Filiale (un «Bon Sortant»), alors à la Date de Cessation ou après, et, sous réserve d'un accord que les actionnaires concluraient entre eux, un Investisseur VESTAR peut décider d'acquérir jusqu'au Pourcentage d'Accroissement du Bon Sortant applicable des Titres d'Employé de cet Employé, au plus haut de leur Coût Initial ou de leur Juste Valeur Marchande à la Date de Cessation, et tout Titre d'Employé restant détenu par cet Employé à son Coût Initial; à condition que le prix global payé à l'Employé en question et son Cessionnaire Autorisé sera réduit de la part proportionnelle à cet Employé (basée sur le pourcentage d'Actions Ordinaires détenues par cet Employé par rapport au nombre total d'Actions Ordinaires détenues par tous les Employés) représentant tous les frais dus et non payés de la Société à la Date de Cessation de l'Employé en question.

(c) Bon Sortant Involontaire. Lorsque cet Employé cesse d'être employé par LUXCO ou d'une de ses Filiales en raison de son décès ou de son incapacité permanente (un «Bon Sortant Involontaire»), alors à la Date de Cessation ou après, et, sous réserve d'un accord que les actionnaires concluraient entre eux, un Investisseur VESTAR peut décider d'acquérir jusqu'au Pourcentage d'Accroissement du Bon Sortant Involontaire applicable des Titres d'Employé de cet Employé, au plus haut de leur Coût Initial ou de leur Juste Valeur Marchande à la Date de Cessation, et tout Titre d'Employé restant détenu par cet Employé à son Coût Initial; à condition que le prix global payé à l'Employé en question et son Cessionnaire Autorisé sera réduit de la part proportionnelle à cet Employé (basée sur le pourcentage d'Actions Ordinaires détenues par cet Employé par rapport au nombre total d'Actions Ordinaires détenues par tous les Employés) représentant tous les frais dus et non payés de la Société à la Date de Cessation de l'Employé en question.

(d) Sortant. Lorsque cet Employé cesse d'être employé de LUXCO ou d'une de ses Filiales en raison (i) de la démission de l'Employé pour une cause autre qu'une Cause Légitime, ou (ii) de la démission volontaire de l'Employé avant le cinquième anniversaire de la Date de Clôture Initiale applicable et sans Raison Légitime (un «Sortant»), alors à la Date de Cessation ou après, et, sous réserve d'un accord que les actionnaires concluraient entre eux, un Investisseur VESTAR peut décider d'acquérir jusqu'au Pourcentage d'Accroissement du Sortant applicable des Titres d'Employé de cet Employé, au plus haut de leur Coût Initial ou de leur Juste Valeur Marchande à la Date de Cessation, et tout Titre d'Employé restant détenu par cet Employé à son Coût Initial; à condition que le prix global payé à l'Employé en question et son Cessionnaire Autorisé sera réduit de la partie proportionnelle à cet Employé (basée sur le pourcentage d'Actions Ordinaires détenues par cet Employé par rapport au nombre total d'Actions Ordinaires détenues par tous les Employés) représentant tous les frais dus et non payés de la Société à la Date de Cessation de l'Employé en question.

(e) Sortant Non Approuvé. Lorsque cet Employé est licencié ou révoqué de son poste d'administrateur ou d'employé de LUXCO ou d'une de ses Filiales pour Cause Légitime («Sortant Non Approuvé»), alors à la Date de Cessation ou après, l'Investisseur VESTAR peut décider d'acquérir, intégralement ou en partie, les Titres d'Employé de cet Employé au Coût Initial, conformément aux procédures ci-dessous; à condition que le prix global payé à l'Employé en question et ses Cessionnaires Autorisés sera réduit de la partie proportionnelle à cet Employé (basée sur le pourcentage d'Actions Ordinaires détenues par cet Employé par rapport au nombre total d'Actions Ordinaires détenues par tous les Employés) représentant tous les frais dus et non payés de la Société à la Date de Cessation de l'Employé en question.

(f) Procédures de levée d'Option d'Achat. Endéans une période de 30 jours à partir de la Date de Cessation des Fonctions d'un Employé, la Société remettra à l'Investisseur VESTAR une notice écrite indiquant le nom de cet Employé et la Date de Cessation. L'Investisseur VESTAR peut acquérir, endéans 180 jours à compter de la Date de Cessation, intégralement ou en partie, les Titres d'Employé de cet Employé conformément à l'Option d'Achat par la délivrance d'une notice écrite (la «Notice de Levée d'Option») au porteur ou porteurs des Titres d'Employés de cet Employé. La Notice

de Levée d'Option indiquera le nombre de Titres d'Employé de cet Employé à acquérir de ce(s) porteur(s), le prix total à payer pour ces Titres d'Employés et les date et lieu de la clôture de la transaction. Lorsque un ou plusieurs des Titres d'Employé est (sont) détenu(s) par un Cessionnaire Autorisé de cet Employé, l'Investisseur VESTAR acquière les Titres d'Employé qu'il a décidé d'acquérir d'un ou des porteurs de Titres d'Employé, proportionnellement au nombre de Titres d'Employés détenus par ce(s) porteur(s) au moment de la délivrance de la Notice de Levée d'Option (déterminé de manière la plus rapprochée possible de l'Action Ordinaire la plus proche).

(g) Droits de cession. Lorsque l'Investisseur VESTAR décide de lever l'Option d'Achat, alors avant l'exercice de la Levée de l'Option, l'Investisseur VESTAR pourra d'abord offrir les Titres d'Employé de cet Employé partant à tout nouveau(x) Employé(s) (s'il y en a) à hauteur d'un montant déterminé par l'Investisseur VESTAR à sa seule discrétion. L'Investisseur VESTAR devra ensuite offrir à chaque Employé de Groupe I de la Société ou d'une des ses Filiales, au jour où cette Option d'Achat peut être exercée, la possibilité d'acquérir la partie pro rata des Titres d'Employé de cet Employé de Groupe I qui pourront être acquis en relation avec cette Option d'Achat (sur base du nombre d'Actions Ordinaires détenus par cet Employé de Groupe I à ladite Date de Cessation en proportion du nombre total d'Actions Ordinaires détenues par l'ensemble des Employés du Groupe I). Lorsqu'un Employé de Groupe I décide de ne pas acquérir la partie pro rata des actions de cet Employé de Groupe I, l'Investisseur VESTAR pourra décider soit d'acquérir ensemble avec l'Investisseur SCI la partie restante des Titres d'Employés ou de céder tout ou partie de l'Option d'Achat sur les Titres d'Employé restants à LUXCO, à la Société ou à d'autres porteurs de titres, s'il y en a (les «Autres Investisseurs»); à condition que si l'Investisseur VESTAR et l'Investisseur SCI acquièrent ces Titres d'Employé, ils acquerront les Titres d'Employés dans les proportions relatives auxquelles ils ont consenti conformément à d'autres contrats qu'ils pourront avoir conclus. Cette décision s'appliquera à tout ou partie de l'Option d'Achat. Si quelque partie de l'Option d'Achat est cédée à quelque Employé du Groupe I ou aux Autres Investisseurs, alors, avant le 180ième jour suivant la Date de Cessation, ces Employés de Groupe I ou les Autres Investisseurs, seront en droit de lever l'Option d'Achat, de la manière décrite dans cet Article 6.8. Si la Société exerce l'Option d'Achat, les Titres ainsi acquis sont rachetables conformément aux dispositions de l'Article 49-8 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée. Si certains Titres d'Employé ne sont pas achetés par quelque Employé de Groupe I, LUXCO, la Société ou les Autres Investisseurs conformément à cet Article 6.8(g), alors l'Investisseur VESTAR ensemble avec SCI devront acheter tout Titre d'Employé restant, conformément à l'Option d'Achat.

(h) Clôture. La clôture des transactions envisagées dans cet Article 6.8. aura lieu à la date déterminée par l'Investisseur VESTAR, les Employés de Groupe I, LUXCO, la Société ou les Autres Investisseurs dans la Notice de Levée d'Option. L'Investisseur VESTAR, ses cessionnaires autorisés, les Employés de Groupe I, LUXCO, la Société et les Autres Investisseurs, paieront pour l'acquisition des Titres d'Employé conformément à l'Option d'Achat en délivrant un chèque, un ordre de transfert en fonds immédiatement disponibles ou une lettre de créance au porteur de ces Titres d'Employé, d'un montant total égal au prix d'acquisition global de ces Titres d'Employé. L'Investisseur VESTAR et/ou les Employés de Groupe I, la Société ou le cas échéant les Autres Investisseurs, recevront les déclarations et garanties d'usage de chaque vendeur pour la vente des Titres d'Employé à l'acheteur en question, y compris, par exemple, des déclarations (i) que ce vendeur dispose du pouvoir et de l'autorité de conclure un tel contrat, (ii) qu'un tel vendeur possède un titre de propriété en bonne et due forme sur les Titres d'Employé devant être transférés exempt de tout privilège, obligation et autres sûretés, (iii) que cette cession ne viole pas et ne soit pas en contradiction avec un engagement ou une autre obligation du vendeur et (iv) que tout contrat concernant une telle cession constitue une obligation valable du vendeur.

(i) Executive Make-Whole. Au cas où les Titres d'Employés d'un Employé auraient été rachetés conformément aux dispositions de cet Article 6.8 et qu'une Vente de LUXCO ait lieu endéans la Make-Whole Period suivant la date d'une telle Date de Cessation d'Employé, alors si cet Employé était un Bon Sortant ou un Bon Sortant Involontaire, il ou elle sera autorisé(e) à recevoir du produit d'une telle Vente de LUXCO un montant égal à l'excédent du produit que cet Employé aurait reçu en relation avec la Vente de LUXCO (comme si son Pourcentage d'Accroissement Bon Sortant ou Pourcentage d'Accroissement Bon Sortant Involontaire avait été de 100%) par rapport au montant que cet Employé a été payé suivant l'exercice de l'Option d'Achat.

(j) Extinction du Droit de Rachat. Les droits de l'Investisseur VESTAR d'acquérir des Titres d'Employé conformément à cet Article 6.8 prendront fin suite à une Vente de LUXCO.

(k) Détermination du Prix d'Achat. Si après la Date de Cessation d'un Employé, l'Investisseur VESTAR exerce l'Option d'Achat sur les Titres d'Employé de cet Employé, alors dans tous les cas autres que le cas où l'Employé est un Sortant Non Approuvé, le Gérant indiquera au Chief Executive Officer immédiatement après l'exercice de l'Option d'Achat, une estimation effectuée de bonne foi, conformément aux termes de l'Option d'Achat, de la Juste Valeur Marchande par action des Actions Ordinaires de chaque classe de Titres d'Employé détenu par l'Employé en question et (prenant en compte le Pourcentage d'Accroissement applicable) le prix d'achat global applicable de ces Titres d'Employé. Le Chief Executive Officer devra convenir du prix d'achat proposé avec le Gérant, suite à quoi il sera exigé de l'Employé concerné qu'il vende ses Titres d'Employé au prix déterminé conformément aux termes de l'Option d'Achat. Dans le cas d'un Employé de Groupe 1, si l'Employé en question (incluant le Chief Executive Officer relativement à ses propres Titres d'Employé) ne consent pas au prix d'achat proposé, il ou elle peut engager un cabinet d'expertise comptable indépendant de réputation internationale, pouvant raisonnablement être accepté par le LUXCO, aux fins d'évaluer les Titres d'Employé en question conformément aux termes de l'Option d'Achat. L'estimation du cabinet d'expertise comptable indépendant sera finale; à condition que (x) le prix d'achat global déterminé par le cabinet d'expertise comptable est supérieur de moins de 10% au prix d'achat convenu par le LUXCO et le Chief Executive Officer (ou le prix proposé par le Gérant, si le Chief Executive Officer est l'Employé dont les Actions Ordinaires doivent être rachetées), alors l'Employé de Groupe I ayant fait la demande est tenu de payer les frais occasionnés par le cabinet d'expertise comptable indépendant ainsi sollicité, et (y) si le prix d'achat global déterminé par le cabinet d'expertise comptable est supérieur de plus de 10% au prix d'achat convenu par le Gérant et le Chief Executive Officer (ou le prix proposé par le Gérant si

le Chief Executive Officer est l'Employé dont les Actions Ordinaires doivent être rachetées), alors le Gérant est tenu de payer les frais occasionnés par le cabinet d'expertise comptable indépendant ainsi sollicité.

6.9. Distributions aux Actionnaires.

Lorsque l'assemblée des actionnaires de la Société et/ou le Gérant a décidé de faire une distribution aux actionnaires (que ce soit par dividendes intérimaires, rachat d'actions ou autrement), les actionnaires auront le droit de recevoir, conformément à la loi applicable, au moment, de la manière et lorsqu'il en a été décidé par l'assemblée des actionnaires de la Société et/ou par le Gérant, des distributions sur les fonds légalement disponibles à cet effet, de la manière décrite dans les dispositions suivantes de cet Article 6.9:

(a) A l'exception des dispositions des sous-paragraphes (b), (c) et (d) ci-dessous, les Actions Ordinaires de Classe A et l'Action de Commandité sont en droit de recevoir toutes les distributions effectuées par la Société en ce qui concerne leurs Actions Ordinaires sur une base pari passu et ces distributions seront effectuées proportionnellement entre les porteurs d'Actions Ordinaires de Classe A et l'Action de Commandité sur base du nombre d'Actions Ordinaires de Classe A et l'Actions Ordinaires de Commandité détenue par chacun;

(b) Les Actions Ordinaires de Classe B seront en droit de recevoir toutes les distributions effectuées par la Société de produits bruts reçus par elle en rapport avec chaque Action Ordinaire de Classe B Détenue de LUXCO;

(c) Les Actions Ordinaires de Classe C seront en droit de recevoir toutes les distributions effectuées par la Société de produits bruts reçus par elle en rapport avec chaque Action Ordinaire de Classe C Détenue de LUXCO;

(d) Les Actions Ordinaires de Classe D seront en droit de recevoir toutes les distributions effectuées par la Société de produits bruts reçus par elle en rapport avec chaque Action Ordinaire de Classe D Détenue de LUXCO.

6.10. Droits de liquidation.

En cas de liquidation, après paiement de toutes les dettes et du passif de la Société, les actifs restants de la Société seront distribués aux actionnaires conformément aux dispositions de l'Article 6.9. ci-dessus. Ni une fusion ou une consolidation de la Société en ou avec une ou plusieurs autres entités, ni une fusion ou consolidation d'une ou plusieurs autres entités en ou avec la Société, ni une vente, un transfert, une location ou un échange (contre espèces, titres ou autre contrepartie) d'une partie ou de tous les actifs de la Société ne sera considérée comme liquidation au sens de cet Article 6.10, à moins que cette fusion, consolidation, vente, transfert, location ou échange soit en relation avec ou dans l'intention d'un plan de liquidation intégrale ou d'une dissolution de la Société.

6.11. Capital autorisé.

En plus du capital souscrit, la Société a un capital autorisé de cent mille euros (100.000) consistant en actions de toute classe émises par la Société sur option du Gérant.

Pendant une période de cinq (5) ans à partir de la publication de la résolution des actionnaires de créer le capital autorisé dans la Gazette Officielle du Luxembourg, Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, le Gérant est autorisé à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit en faisant émettre par la Société des actions nouvelles dans les limites du capital autorisé. Ces actions nouvelles seront souscrites et émises suivant les conditions que le Gérant pourra déterminer, surtout en ce qui concerne la souscription et le paiement des actions nouvelles à souscrire et à émettre, ainsi que déterminer la date et le nombre des actions nouvelles à souscrire et à émettre, déterminer si les actions nouvelles doivent être émises avec ou sans prime d'émission, déterminer dans quelles limites le paiement des actions nouvelles sera admissible en numéraire ou en nature. A moins que les actionnaires n'aient convenu autrement, lorsque le Gérant réalise le capital autorisé entièrement ou en partie, il est expressément autorisé à limiter ou à supprimer le droit préférentiel de souscription réservé aux actionnaires existants. Le Gérant pourra déléguer à tout administrateur ou cadre de la Société dûment autorisé ou à toute autre personne dûment autorisée, la tâche d'accepter les souscriptions et de recevoir les paiements pour les actions nouvelles correspondant entièrement ou en partie au montant de l'augmentation de capital. Après chaque augmentation du capital souscrit réalisée dans la forme légale requise par le Gérant, le présent article sera modifié en conséquence.

6.12. Modification du capital souscrit et du capital autorisé.

Le capital souscrit et le capital autorisé de la Société pourront être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires, votant aux mêmes conditions de quorum que pour la modification des présents Statuts.

6.13. Définitions. Au sens de ces Statuts:

«Pourcentage d'Accroissement» signifie soit le Pourcentage d'Accroissement du Bon Sortant, le Pourcentage d'Accroissement du Sortant Involontaire ou le Pourcentage d'Accroissement du Sortant.

«Affilié» ou «Affiliés», si utilisé en relation avec une Personne, signifie toute Personne (i) Contrôlée par ladite Personne, (ii) Contrôlant ladite Personne, ou (iii) étant sous un Contrôle commun avec ladite Personne.

«Statuts» signifie les statuts de la Société tels que modifiés périodiquement

«Sortant Non Approuvé» a la signification stipulée à l'Article 6.8(e) ci-dessus.

«Titres de Base» signifie, à tout moment, les Actions Ordinaires de Classe A.

«Option d'Achat» a la signification stipulée à l'Article 6.8(a).

«Date de Transfert d'Option d'Achat» a la signification stipulée à l'Article 6.8(h).

«Chief Executive Officer» signifie le président directeur général (ou tout titre équivalent) de TOPCO périodiquement.

«Date de Clôture» signifie le 14 avril 2004 ou toute autre date à laquelle un Nouvel Employé acquerra des Titres d'Employé.

«Société» a la signification stipulée à l'Article 1.

«Titres de Participation Alloués à la Société» a la signification stipulée à l'Article 8.

«Contrôle» signifie, si utilisé en relation avec une Personne, le pouvoir de gérer ou de diriger cette Personne, ou de nommer les organes de gérance et de direction de cette Personne, ou une majorité des membres de ceux-ci lorsqu'ils

décident collectivement, que ce soit par la propriété de titres conférant un droit de vote, par contrat ou autrement (en ce sens, une société en commandite par actions sera réputée être Contrôlée par son associé commandité).

«Employé» a la signification stipulée à l'Article 6.8.(a).

«Titres d'Employé» a la signification stipulée à l'Article 6.8.(a).

«Juste Valeur marchande» signifie, relativement à tout Titre ou à tous les Titres, la quote-part des produits nets cumulés que le titulaire de ce(s) Titre(s) serait habilité à percevoir relativement à une distribution de liquidation hypothétique de la Société, si les produits cumulés à répartir dans le cadre de cette distribution de liquidation hypothétique étaient réputés être un montant égal aux produits nets cumulés que les titulaires de Titres de la Société recevraient relativement à la vente des actifs de la Société à leur valeur marchande, telle que déterminée par le Gérant.

«Groupe Familial» signifie pour une Personne physique, l'épouse et les descendants de cette Personne (qu'ils soient naturels ou adoptés) et tout trust (qu'il soit né d'une convention inter vivos, d'une disposition testamentaire ou ab intestat) bénéficiant uniquement à la Personne et/ou à l'épouse et/ou aux descendants de la Personne.

«Bon Sortant» a la signification stipulée à l'Article 6.8(b).

«Pourcentage d'Accroissement du Bon Sortant» signifie, en relation avec les Titres de Base et, dans le cas d'un Employé de Groupe 1, les Titres Cibles, le pourcentage applicable tel qu'indiqué ci-dessous en face de chaque anniversaire de la Date de Clôture applicable

Anniversaire de la date de clôture	Titres de Base	Titres Cibles
Avant le 1er anniversaire	0.0%	0.0%
Au et après le 1er Anniversaire	20.0%	0.0%
Au et après le 2èmeAnniversaire	40.0%	0.0%
Au et après le 3ème Anniversaire	60.0%	60.0%
Au et après le 4èmeAnniversaire	80.0%	80.0%
Au et après le 5ème Anniversaire	100.0%	100.0%

«Employé de Groupe 1» signifie l'un d'entre Philippe Lerouge, Michel Minard, Didier Hasselmann, Jean-Michel Lerner et toute autre Personne que le Gérant identifiera en tant qu'Employé de Groupe I périodiquement.

«Tiers Indépendant» signifie toute Personne qui, immédiatement avant la transaction envisagée, n'est pas le bénéficiaire économique de plus de 5% des Actions Ordinaires de la Société sur une base entièrement diluée (un «Propriétaire de 5%») qui n'est pas un Affilié d'un tel Propriétaire de 5% et qui n'est pas un membre du Groupe Familial d'un tel Propriétaire de 5%.

«Bon Sortant Involontaire» a la signification stipulée à l'Article 6.8(c).

«Pourcentage d'Accroissement du Bon Sortant Involontaire» signifie, en relation avec les Titres de Base et, dans le cas d'un Employé de Groupe I, les Titres Cibles, le pourcentage applicable tel qu'indiqué ci-dessous en face de chaque anniversaire de la Date de Clôture applicable:

Anniversaire de la Date de Clôture	Titres de Base	Titres Cibles
Avant le 1er Anniversaire	0.0%	0.0%
Au et après le 1er Anniversaire	50.0%	0.0%
Au et après le 2ème Anniversaire	50.0%	0.0%
Au et après le 3ème Anniversaire	75.0%	75.0%
Au et après le 4ème Anniversaire	100.0%	100.0%
Au et- après le 5èmeAnniversaire	100.0%	100.0%

«Notice d'Emission» a la signification prévue par l'Article 8.

«Réponse d'Emission» a la signification prévue par l'Article 8.

«Cause légitime» signifie faute lourde ou faute grave telle que définie dans la loi française, qui pour éviter tout doute comprend (i) la perpétration d'un crime comportant une turpitude morale ou la perpétration de tout autre acte ou l'omission comportant une malhonnêteté ou fraude ou la perpétration de tout acte visant à préjudicier gravement les affaires de la Société ou de l'une de ses Filiales, (ii) une négligence grave ou une faute intentionnelle commise envers la Société ou l'une de ses Filiales, (iii) la perpétration de tout acte ou la survenance de tout événement qui, conformément aux stipulations du contrat de travail de l'Employé avec LUXCO ou l'une de ses Filiales, serait sanctionnée par le licenciement avec effet immédiat de l'Employé.

«Sortant» a la signification stipulée à l'Article 6.8(d).

«Pourcentage d'Accroissement du Sortant» signifie, en relation avec les Titres de Base et les Titres Cibles, le pourcentage applicable tel qu'indiqué ci-dessous en face de chaque anniversaire de la Date de Clôture applicable

Anniversaire de la Date de Clôture	Titres de Base	Titres Cibles
Avant le Ier Anniversaire	0,0%	0,0%
Au et après le Ier Anniversaire	0,0%	0,0%
Au et après le 2ème Anniversaire	0,0%	0,0%
Au et après le 3ème Anniversaire	33,0%	0,0%
Au et après le 4ème Anniversaire	67,0%	0,0%
Au et après le 5èmeAnniversaire	100,0%	0,0%

«LUXCO» signifie AKH LUXCO S.C.A., une société en commandite par actions de droit luxembourgeois.

«Statuts de LUXCO» signifie les statuts de LUXCO tels que modifiés périodiquement.

«Actions Ordinaires de Classe A de LUXCO» signifie les actions ordinaires de LUXCO désignées comme Actions Ordinaires de Classe A et ayant les droits et préférences prévus dans les Statuts de LUXCO.

«Actions Ordinaires de Classe B de LUXCO» signifie les actions ordinaires de LUXCO désignées comme Actions Ordinaires de Classe B et ayant les droits et préférences prévus dans les Statuts de LUXCO.

«Titres de Fondateur de Classe C de LUXCO» signifie les titres de fondateur de LUXCO désignés comme Titres de Fondateur de Classe C et ayant les droits et préférences prévus dans les Statuts de LUXCO.

«Titres de Fondateur de Classe D de LUXCO» signifie les titres de fondateur de LUXCO désignés comme Titres de Fondateur de Classe D et ayant les droits et préférences prévus dans les Statuts de LUXCO.

«LUXCO CPECs» signifie les Séries 1 preferred equity certificates convertibles émis par LUXCO, si applicable.

«Actions de LUXCO» signifie les Actions Ordinaires de Classe A de LUXCO, les Actions Ordinaires de Classe B de LUXCO, les Titres de Fondateur de Classe C de LUXCO et les Titres de Fondateur de Classe D de LUXCO.

«LUXCO PECs» signifie les Séries 1 preferred equity certificates émis par LUXCO, si applicable.

«Titres LUXCO» signifie les Actions de LUXCO, les LUXCO CPECs, les LUXCO PECs et tous autres titres émis par LUXCO.

«Make-whole period» signifie, par rapport à chaque Employé, la période de six (6) mois qui suit la Date de Cessation de l'Employé; à condition que dans le cas d'un Employé de Groupe I, si la Date de Cessation de l'Employé de Groupe I se situe après le troisième anniversaire de la Date de Clôture Initiale, la Make-Whole Period sera d'un (1) an à compter de la Date de Cessation de l'Employé de Groupe I.

«Action de Commandité» signifie l'(es) action(s) de commandité émise(s) périodiquement par la Société.

«Gérant» a la signification stipulée à l'Article 9.

«Nouvel Employé» signifie tout Employé employé par LUXCO ou une de ses Filiales et qui n'est pas souscripteur d'Actions Ordinaires après le 24 mars 2004.

«Notice de Levée d'Option» a la signification stipulée à l'article 6.8(f).

«Actions Ordinaires» signifie les actions ordinaires de la Société.

«Coût Initial» signifie, à l'égard de tout Titre, le prix de souscription initial payé à la Société par l'acquéreur initial du Titre, et, concernant tout Titre LUXCO, le prix initial de souscription payé à LUXCO par le souscripteur initial de ce Titre.

«Autres Investisseurs» a la signification stipulée à l'Article 6.8(g).

«Actions Ordinaires de Classe A Détenues de LUXCO» signifie, à tout moment, les Actions Ordinaires de Classe A de LUXCO détenues par la Société à cet instant.

«Actions Ordinaires de Classe B Détenues de LUXCO» signifie, à tout moment, les Actions Ordinaires de Classe B de LUXCO détenues par la Société à cet instant.

«Titres de Fondateur de Classe C Détenus de LUXCO» signifie, à tout moment, les Titres de Fondateur de Classe C de LUXCO détenus par la Société à cet instant.

«Titres de Fondateur de Classe D Détenus de LUXCO» signifie, à tout moment, les Titres de Fondateur de Classe D de LUXCO détenus par la Société à cet instant.

«Intérêt Proportionnel» signifie, à tout moment (i) pour chaque porteur d'Actions Ordinaires de Classe A, le pourcentage que les Actions Ordinaires de Classe A détenues par ce porteur représentent par rapport au nombre total d'Actions Ordinaires de Classe A émises à cet instant (ii) pour chaque porteur d'Actions Ordinaires de Classe B, le pourcentage que les Actions Ordinaires de Classe B détenues par ce porteur représentent par rapport au nombre total d'Actions Ordinaires de Classe B émises à cet instant; (iii) pour chaque porteur d'Actions Ordinaires de Classe C, le pourcentage que les Actions Ordinaires de Classe C détenues par ce porteur représentent par rapport au nombre total d'Actions Ordinaires de Classe C émises à cet instant, (iv) pour chaque porteur d'Actions Ordinaires de Classe D, le pourcentage que les Actions Ordinaires de Classe D détenues par ce porteur représentent par rapport au nombre total d'Actions Ordinaires de Classe D émises à cet instant.

«Cessionnaire Autorisé» désigne (i) dans le cas d'un porteur d'Actions Ordinaires Personne physique, un porteur d'Actions Ordinaires transférées conformément aux lois applicables à la succession et à la distribution ou faisant partie du Groupe Familial du Porteur de Titres et (ii) dans le cas de toute autre Personne, un porteur d'Actions Ordinaires transférées faisant partie de ses Affiliés.

«Personne» signifie un individu, une société de personnes, une entreprise, une société à responsabilité limitée (limited liability company), une société anonyme (joint stock company), un trust, une entreprise commune (joint venture), une organisation n'ayant pas la personnalité juridique et une entité gouvernementale ou un département, agence ou subdivision politique de cette entité.

«Vente de LUXCO» signifie une vente de bonne foi, aux conditions du marché, à un Tiers Indépendant ou à groupe de Tiers Indépendants impliquant (i) un changement de contrôle de LUXCO ou de TOPCO; (ii) une vente d'actifs conformément à laquelle ce ou ces Tiers acquier(t)(èrent) tous ou de façon substantielle les actifs de LUXCO et de ses Filiales sur une base consolidée par une transaction ou une série de transaction liées entre elles; (iii) toute vente de 75% ou plus (x) des titres de participation émis de LUXCO ou (y) du capital social émis de TOPCO, ou d'une NEWCO dont TOPCO est une Filiale (calculé sur la base de la juste valeur marchande des titres concernés ou des droits de vote représentés par ces titres) par une transaction ou une série de transactions liées entre elles; ou (iv) une fusion ou consolidation qui aboutit à une des

«Investisseur SCI» désigne SCI INTERNATIONAL LIMITED et les Cessionnaires Autorisés de ses Actions de LUXCO.

«Titres» signifie tous les titres dûment autorisés de la Société.

«Filiale» ou «Filiales» signifie, relativement à la Société, toute société dont une majorité de tous les droits de vote des actions habilitées à voter (sans tenir compte de la survenance d'une quelconque éventualité) lors de la désignation des administrateurs, managers ou fidéicommissaires de cette société est à ce moment détenue ou contrôlée, directement ou indirectement, par la Société ou par une ou plusieurs de ses autres Filiales ou une combinaison de ces éléments.

«Titres Cibles» signifie, à tout moment, les Actions Ordinaires de Classe B, les Actions Ordinaires de Classe C et les Actions Ordinaires de Classe D.

«Date de Cessation» a la signification prévue à l'Article 6.8(a).

«TOPCO» désigne OGF HOLDING S.A.S., une société par actions simplifiée régie par les lois françaises.

«Transfert» ou «transfert» a la signification stipulée à l'Article 7.3(c).

«Investissement VESTAR» signifie l'investissement total de l'Investisseur VESTAR en titres VESTAR.

«Investisseur VESTAR» signifie VESTAR OGF LLP, un limited liability partnership de droit anglo-saxon, et toute autre Personne ayant un intérêt dans la Société qui est un Affilié de l'Investisseur VESTAR.

«Juste cause» signifie démission d'un emploi en conséquence (i) d'une réduction significative des responsabilités ou de la rémunération ou (ii) d'une violation substantielle d'un contrat d'emploi par LUXCO ou une de ses Filiales.

Art. 7. Actions, registre des actionnaires et transferts d'actions.

7.1. Registre d'Actionnaires.

Les actions sont et resteront des actions nominatives. Un registre des actionnaires qui pourra être examiné par tout actionnaire sera tenu au siège social. Le registre indiquera la désignation précise de tout actionnaire et l'indication du nombre d'actions détenues, la libération des actions ainsi que les transferts d'actions et les dates y relatives. Tout actionnaire notifiera à la Société par lettre recommandée son adresse et tout changement de celle-ci. La Société sera en droit de se prévaloir de la dernière adresse ainsi communiquée. Des certificats reflétant les inscriptions dans le registre des actionnaires et signés par le Gérant seront délivrés aux actionnaires sur demande de ces derniers.

7.2. Propriété des Actions.

La propriété des actions nominatives résulte de l'inscription au registre des actionnaires. La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par action. Si la propriété de l'action est indivise ou litigieuse, les personnes invoquant un droit sur l'action devront désigner un mandataire unique pour représenter l'action à l'égard de la Société. L'omission d'une telle désignation impliquera la suspension de l'exercice de tous les droits attachés à l'action.

7.3. Transfert des Actions.

(a) Déclaration de Transfert. Le transfert d'actions se fera par une déclaration de transfert enregistrée dans le regi stre des actionnaires, datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par leur(s) représentant(s). Le transfert des actions pourra également être fait conformément aux règles de cession de créances décrits dans l'article 1690 du code civil luxembourgeois. Par ailleurs, la Société pourra accepter et enregistrer dans le registre des actionnaires tout transfert auquel est référé dans toute correspondance ou autre document présentant le consentement du cédant et du cessionnaire.

(b) Limitations de Transfert de Titres. Avant le 24 mars 2014, ou durant une période plus courte conforme à la loi applicable, les actionnaires de la Société ne pourront pas valablement transférer les actions émises par la Société, sans l'approbation écrite préalable du Gérant de la Société ou tel que permis par cet Article 7.3.

(c) Transferts autorisés. Les restrictions de cet Article 7.3 ne s'appliqueront pas concernant un Transfert d'Actions Ordinaires par leurs porteurs à un quelconque des Cessionnaires Autorisés de ce porteur, après délivrance d'un notification écrite d'un tel Transfert au Gérant; à condition que les restrictions contenues dans cet Article 7.3 continueront de s'appliquer à toutes Actions Ordinaires détenues par un Cessionnaire Autorisé; à condition en outre que toute Action Ordinaire Transférée conformément à cet Article 7.3(c) à un Cessionnaire Autorisé soit retransférée au cédant une fois que ce cessionnaire cessera d'être un Affilié ou un membre du Groupe Familial du cédant.

(d) Transfert. Pour les besoins de ces Statuts, «Transfert» ou «transfert» signifie toute transaction, volontaire ou involontaire ou par un mécanisme de la loi, aboutissant au transfert de la propriété, nue propriété, usufruit ou de tout droit attaché aux actions émises par la Société (y compris tout droit de vote ou droit aux dividendes) à une personne autre que la Société elle-même, que ce soit un actionnaire de la Société ou non, par tout moyen (y compris, sans limitation, don, apport partiel d'actifs, fusion, scission, vente, cession, gages ou toute autre forme de transfert, remise ou disposition de tout intérêt légal ou économique dans les actions, ainsi que toute combinaison de telles méthodes de transfert de propriété. Les actions sont et resteront nominatives.

(e) Transfert de l'Action de Commandité. L'Action de Commandité détenue par le Gérant peut uniquement être transmise à un gérant successeur devant être nommé conformément à l'Article 10 des présents Statuts.

(f) Transferts en violation de ces Statuts. Tout Transfert ou tentative de Transfert de tout Titre en violation avec une disposition de ces Statuts est nul et non avenu, et la Société ne devra pas donner effet à un tel Transfert ni enregistrer un tel Transfert dans ses livres ou traiter un soi-disant cessionnaire de tels Titres comme le propriétaire de tels Titres pour quelques motifs que ce soit.

Art. 8. Droit de Préemption sur les Titres LUXCO.

Dans l'hypothèse où la Société dispose du droit d'acquérir des titres de participation de LUXCO additionnels («Titres de Participation Alloués à la Société») en rapport avec toute émission de LUXCO, le Gérant notifiera par écrit (spécifiant le prix d'achat global que la Société devra payer à LUXCO pour les Titres de Participation Alloués à la Société et une description des Titres de Participation Alloués à la Société) l'émission dans les cinq jours de la réception de la notification d'une émission (une «Notification d'Emission»). Après réception d'une Notification d'Emission, chaque Employé devra notifier par écrit au Gérant, dans les 10 jours de la délivrance de la Notification d'Emission, que cet Employé désire que la Société acquière une partie des Titres de Participation Alloués à la Société égale à l'Intérêt Proportionnel de cet Employé en relation avec cette Emission (la «Réponse d'Emission»); à condition que seulement les Employés du Groupe I seront en droit de requérir la Société de souscrire des Titres de Fondateur de Classe D de LUXCO.

Si tous les Employés soumettent en temps utile leurs Réponses d'Emission requérant la Société d'acquérir les Titres de Participation Alloués à la Société, alors la Société acquerra les Titres de Participation Alloués à la Société et chaque Employé apportera un montant égal à l'Intérêt Proportionnel de cet Employé du montant global du prix d'achat à payer par la Société pour chaque classe de ces Titres de Participation Alloués à la Société en échange d'Actions Ordinaires

additionnelles de la classe en question, qui auront un prix d'émission par action égal au Coût Initial. Si un Employé manque d'effectuer sa Réponse d'Emission conformément à cet Article 8, tous les autres Employés décidant de participer à cette émission peuvent acquérir leur Intérêt Proportionnel des Titres de Participation Alloués à la Société directement de LUXCO.

Chapitre 3 - Gérance

Art. 9. Gérance.

La Société sera administrée par AKH, S.A., une société anonyme régie par les lois du Grand Duché de Luxembourg, en sa capacité d'associé commandité unique et de gérant de la Société (ci dénommé le «Gérant»). Les autres actionnaires ne devront ni participer ni interférer avec la gérance de la Société. En cas d'incapacité légale, de liquidation ou d'une autre situation permanente empêchant le Gérant d'exercer ses fonctions au sein de la Société, celle-ci ne sera pas automatiquement dissoute et liquidée, sous condition que le Conseil de Surveillance, suivant l'Article 12, nomme un administrateur, qui n'a pas besoin d'être actionnaire, afin d'exécuter les actes de gestion urgents, jusqu'à ce que se tienne une assemblée générale d'actionnaires, convoquée par cet administrateur dans les 15 jours de sa nomination. Lors de cette assemblée générale, les actionnaires pourront nommer un gérant remplaçant, en respectant les règles de quorum et de majorité requises pour la modification des Statuts. L'absence d'une telle nomination entraînera la dissolution et la liquidation de la Société.

Art. 10. Pouvoirs du Gérant.

10.1 Pouvoirs généraux. Le Gérant est investi des pouvoirs les plus larges pour accomplir tous les actes d'administration et de disposition relevant de l'objet de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou les présents Statuts à l'assemblée générale des actionnaires ou au Conseil de Surveillance appartiennent au Gérant.

10.2 Exécution de Droits.

Le Gérant agira, raisonnablement et de bonne foi, dans le meilleur intérêt de la Société et de ses actionnaires, et s'efforcera d'exécuter raisonnablement tous les droits accordés à la Société en vertu des statuts de LUXCO ou en vertu d'un contrat de porteurs de titres tel qu'il peut être conclu entre LUXCO et certains de ses porteurs de titres périodiquement.

10.3 Cessation du Gérant par les porteurs d'Actions Ordinaires.

Dans le cas où, dans l'opinion raisonnable des porteurs d'Actions Ordinaires, le Gérant a manqué à ses obligations envers la Société et les actionnaires en vertu de l'Article 10.2, alors les actionnaires peuvent, en agissant par un vote affirmatif adopté lors d'une assemblée générale des actionnaires dûment convoquée conformément au quorum et aux conditions de majorité requises pour la modification des Statuts, révoquer le mandat du Gérant et remplacer le Gérant par un nouveau gérant dont la nomination sera approuvée par un vote affirmatif adopté selon les mêmes exigences de quorum et de majorité telles que mentionnées ci-dessus.

Art. 11. Tiers.

Vis-à-vis des tiers, la Société sera valablement engagée par la signature du Gérant ou par la signature de toute(s) autre(s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareil pouvoir de signature aura été délégué par le Gérant, à sa seule discrétion.

Chapitre 4 - Surveillance

Art. 12. Conseil de surveillance

12. 1. Membres du Conseil de Surveillance.

Les opérations de la Société et sa situation financière, y compris notamment la tenue de sa comptabilité, seront surveillées par un Conseil de Surveillance (le «Conseil de Surveillance») composé d'au moins trois membres, qui n'ont pas besoin d'être des actionnaires. Pour mener à bien ses fonctions de surveillance, le Conseil de Surveillance a les pouvoirs d'un commissaire aux comptes, conformément à l'article 62 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée. Le Conseil de Surveillance peut être consulté par le Gérant sur toutes les matières que le Gérant déterminera et pourra autoriser les actes du Gérant qui, selon la loi, les règlements ou les présents Statuts, excèdent les pouvoirs du Gérant. Le Conseil de Surveillance sera élu par l'assemblée générale annuelle des actionnaires pour une période d'un (1) an et devra rester en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Les membres du Conseil de Surveillance sont rééligibles et peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans cause légitime, par une décision de l'assemblée générale des actionnaires. Le Conseil de Surveillance peut élire un de ses membres comme président.

12.2. Réunions du Conseil de Surveillance.

Le Conseil de Surveillance est convoqué par son président ou par le Gérant. Une réunion du Conseil de Surveillance devra se tenir à la demande de l'un de ses membres.

12.3. Notifications.

Une notification écrite de toute réunion du Conseil de Surveillance sera donnée à tous ses membres au moins trois (3) jours avant la date fixée pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature des circonstances constitutives de l'urgence sera contenue dans la convocation. La convocation contiendra le lieu de la réunion et son ordre du jour. Cette convocation peut faire l'objet d'une renonciation par écrit, télégramme, télex ou télécopie ou tout autre moyen de communication similaire. Il ne sera pas nécessaire d'établir des convocations spéciales pour des réunions qui seront tenues à des dates et lieux prévus par un calendrier préalablement adopté par le Conseil de Surveillance.

12.4. Présidence.

Le président du Conseil de Surveillance préside toutes les réunions du conseil, mais en son absence le Conseil de Surveillance nommera un autre membre du Conseil de Surveillance comme président pro tempore par un vote de la majorité des personnes présentes. Chaque membre peut agir lors de toute réunion du conseil de surveillance en nommant par écrit, par télégramme, télex, télécopie ou tout autre moyen de communication similaire, un autre membre pour le représenter. Chaque membre peut représenter plusieurs de ses collègues.

12.5. Résolutions.

Le Conseil de Surveillance ne peut délibérer et agir valablement que si au moins la majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

12.6. Procès-verbaux.

Les résolutions du Conseil de Surveillance sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion. Les copies ou extraits de tels procès-verbaux, destinés à servir en justice ou ailleurs, seront signés par le président ou deux de ses membres.

12.7 Décisions Ecrites - Conférence Téléphonique.

Les décisions écrites, approuvées et signées par tous les membres du Conseil de Surveillance ont le même effet que les décisions votées lors d'une réunion du Conseil de Surveillance; chaque membre doit approuver une telle décision par écrit, télégramme, télex, télécopie ou tout autre mode de communication analogue, une copie était suffisante. Tous les documents constitueront l'acte qui prouvera qu'une telle décision a été adoptée. Tout membre du Conseil de Surveillance peut participer à toute réunion du Conseil de Surveillance par conférence téléphonique ou par tout autre moyen de communication analogue permettant à toutes les Personnes participant à la réunion de s'entendre les uns les autres. La telle participation à une réunion équivaut à une participation en personne à cette réunion.

12.8 Responsabilité.

Les membres du Conseil de Surveillance ne contractent, en raison de leur position, aucune obligation personnelle relativement aux engagements que les membres du Conseil de Surveillance prennent régulièrement au nom de la Société. Ce sont de simples agents autorisés et par conséquent ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

12.9 Indemnité.

(a) Indemnité. La Société pourra indemniser, de la manière la plus large permise par la loi, tout membre du Conseil de Surveillance, ses héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs, des dépenses raisonnablement occasionnées par toutes actions ou tout procès auxquels il aura été partie en sa qualité de membre du Conseil de Surveillance de la Société et par laquelle il ne serait pas indemnisé, sauf le cas où dans pareilles actions ou procès il serait finalement condamné pour négligence grave; en cas de transaction extrajudiciaire, une telle indemnité ne sera accordée que si la Société est informée par son avocat-conseil du fait que le membre du Conseil de Surveillance en question n'a pas commis de manquement à ses devoirs. Ce droit à indemnisation ne fait pas obstacle à d'autres droits auxquels il pourrait avoir accès.

(b) Dépenses. La Société paiera les dépenses occasionnées par toute personne indemnisable en relation avec tout procès avant la décision finale, pourvu que la Société reçoive un engagement écrit et légalement liant par cette personne de repayer l'ensemble de la somme avancée si après décision finale, cette personne n'a pas droit à une indemnisation. La fin de toute action, procès ou procédure de jugement, ordre, accord amiable, condamnation, ou défense nolo contendere ou son équivalent, ne doit pas en soit créer une présomption que la personne à indemniser n'a pas satisfait au modèle de conduite lui donnant droit à indemnisation. La Société doit payer en espèces cette personne à indemniser un montant égal au montant total de l'indemnisation, rapidement après notification d'une obligation d'indemniser émanant de la personne à indemniser, appuyé par toute information raisonnablement requise par la Société.

12.10. Conflits.

Aucune convention ou autre transaction que la Société pourra conclure avec d'autres sociétés ou entreprises ne pourra être affectée ou annulée par le fait que le Gérant ou un ou plusieurs administrateurs, directeurs ou fondés de pouvoir du Gérant auraient un intérêt quelconque dans telle autre société ou entreprise ou par le fait qu'ils seraient administrateurs, associés, directeurs, fondés de pouvoir ou employés de cette autre société ou entreprise. L'administrateur, directeur ou fondé de pouvoir du Gérant qui est administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou employé d'une société ou entreprise avec laquelle la Société passe des contrats ou avec laquelle elle est autrement en relations d'affaires ne sera pas, par là même, privé du droit de délibérer, de voter et d'agir en toutes matières relatives à de pareils contrats ou pareilles affaires.

Chapitre 5 - Assemblée générale des actionnaires

Art. 13. Réunion des Actionnaires.

(a) Pouvoirs. L'assemblée générale des actionnaires de la Société représente l'universalité des actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société, sous réserve que, sauf si les présents Statuts en disposent autrement, une résolution ne sera valablement adoptée que si elle est approuvée par le Gérant. L'assemblée générale des actionnaires est convoquée par le Gérant de sa propre initiative ou sur demande du conseil de Surveillance.

(b) Lieu, Moment. L'assemblée générale annuelle se tiendra à Luxembourg, au siège social de la Société ou à tout autre endroit à Luxembourg qui sera fixé dans l'avis de convocation, le troisième vendredi du mois de mai à onze heures du matin. Si ce jour est un jour férié, légal ou bancaire, à Luxembourg, l'assemblée générale se réunit le premier jour ouvrable suivant. D'autres assemblées générales d'actionnaires peuvent se tenir aux lieux et dates spécifiés dans les avis de convocation. Les assemblées générales des actionnaires sont convoquées par un avis indiquant l'ordre du jour, envoyé par courrier recommandé, au moins huit (8) jours avant l'assemblée générale, à chacun des actionnaires de la Société, et à l'adresse inscrite dans le registre des actions nominatives.

(c) Vote. Toute action donne droit à une voix. Tout actionnaire pourra prendre part aux assemblées des actionnaires en désignant par écrit une autre personne comme son mandataire, par lettre, télégramme, télex, télécopie ou tout autre moyen, une copie étant suffisante. Les conditions de quorum et de majorité requises par la loi régleront la conduite des assemblées des actionnaires de la Société, dans la mesure où il n'en est pas disposé autrement dans les présents Statuts. Le Gérant peut déterminer toute autre condition à remplir par les actionnaires pour prendre part à toute assemblée des actionnaires. Si l'ensemble des actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée des actionnaires et

s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, alors l'assemblée pourra être tenue sans avis ou publication préalable.

Chapitre 6 - Exercice social, Bilan

Art. 14. Exercice Social.

L'exercice social de la Société commence le premier (1er) avril et se termine le trente et un (31) mars de l'année suivante.

Art. 15. Réserve.

Des bénéfices nets annuels de la Société, cinq pour cent (5%) seront affectés à la réserve requise par la loi. Cette affectation cessera d'être obligatoire lorsque le montant de la réserve légale aura atteint dix pour cent (10%) du capital social souscrit. L'assemblée générale des actionnaires, sur recommandation du Gérant, déterminera la façon de disposer du restant des bénéfices nets annuels. Des dividendes intérimaires pourront être distribués en observant les conditions légales.

Chapitre 7 - Liquidation et modification des statuts

Art. 16. Modification.

Les présents Statuts pourront être modifiés, sous condition de l'approbation du Gérant, par une assemblée générale des actionnaires statuant aux conditions de quorum et de majorité requises par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, à moins que les présents Statuts n'en disposent autrement.

Art. 17. Dissolution.

En cas de dissolution de la Société, un ou plusieurs liquidateurs (personnes physiques ou morales) procéderont à la liquidation. Le(s) liquidateur(s) sera(ont) nommé(s) par l'assemblée générale qui a décidé la dissolution et qui déterminera leurs pouvoirs ainsi que leurs émoluments.

Chapitre 8 - Dispositions finales et loi applicable

Art. 18. Pour tout ce qui n'est pas prévu par les présents Statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande des comparants, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la requête des mêmes personnes comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête les présentes.

L'acte ayant été lu aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état civil et demeure, les comparants ont signé avec le notaire, le présent acte.

signé: F. Bal, R. Uhl, J. Elvinger

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2004, vol. 20CS, fol. 94, case 7. – Reçu 11.649,80 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2004. J. Elvinger.

(036752.3/211/1701) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2004.

ELCA INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 7-11, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 85.563.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02407, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mai 2004.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

(038005.3/696/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

ALPINA IMMOBILIERE, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7217 Bereldange, 4, rue de Bridel.

R. C. Luxembourg B 20.167.

Le texte des statuts coordonnés a été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 13 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J.-P. Hencks

Notaire

(037983.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

STOCKTRADE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R. C. Luxembourg B 56.012.

—

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02400, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mai 2004.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

(038030.3/696/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

INREDE S.A. (INTERNATIONAL NIPPON REAL ESTATE DEVELOPMENT & FINANCE S.A.), Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R. C. Luxembourg B 36.485.

—

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02420, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mai 2004.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

(038013.3/696/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

STANDALL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R. C. Luxembourg B 53.346.

—

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02420, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mai 2004.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

(038016.3/696/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

SQUIRTON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R. C. Luxembourg B 81.975.

—

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02433, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mai 2004.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

(038020.3/696/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

NINETREES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8354 Garnich, 1, Cité Bourfeld.

R. C. Luxembourg B 88.166.

—

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2004, réf. LSO-AQ01680, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 avril 2004.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(037935.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

LA CHERNI HOLDING S.A., Société Anonyme Holding,
(anc. URLOLUX S.A.).
Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 50.911.

—

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02622, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mai 2004. Signature.

(038154.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

PLASTICS CONSULTING & INNOVATION S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 77.709.

—

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02635, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mai 2004. Signature.

(038156.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

CELLAMARE S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 83.542.

—

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02621, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mai 2004. Signature.

(038160.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

HRD HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 90.153.

—

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02620, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mai 2004. Signature.

(038161.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

SOFINGEST HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 93.427.

—

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02619, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mai 2004. Signature.

(038164.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

CARIB POWER LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 98.999.

—

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

Signature.

(037985.3/000/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

LUMA-DELER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R. C. Luxembourg B 90.436.

—

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ01706, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mai 2004.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(038173.3/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

AGF LIFE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 14, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 37.619.

—

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ01707, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mai 2004.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(038202.3/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

EWA LIFE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adams.

R. C. Luxembourg B 95.048.

—

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ01708, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mai 2004.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(038203.3/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

WORLD TECHNOLOGY ENTERPRISE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 88.167.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2003 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ01929, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(038247.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

SMARTFOX HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 68.426.

—

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale du 26 avril 2004

Transfert du siège social de la société de 1, rue des Maximins L-8247 Mamer à 53, route d'Arlon L-8211 Mamer.

Fixation de l'adresse du siège social à 53, route d'Arlon L-8211 Mamer.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2004, réf. LSO-AP04610. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(038208.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

LARENEGINVEST HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1858 Luxembourg, 19, rue de Kirchberg.

R. C. Luxembourg B 42.862.

—

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02401, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mai 2004.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

(038024.3/696/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

OIL TRAMPER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 84.715.

—

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale du 7 avril 2004

Transfert du siège social de la société de 1, rue des Maximins L-8247 Mamer à 53, route d'Arlon L-8211 Mamer.

Fixation de l'adresse du siège social à 53, route d'Arlon L-8211 Mamer.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 avril 2004, réf. LSO-AP01863. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(038271.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

YAMA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 86.613.

—

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale du 7 avril 2004

Transfert du siège social de la société de 1, rue des Maximins L-8247 Mamer à 53, route d'Arlon L-8211 Mamer.

Fixation de l'adresse du siège social à 53, route d'Arlon L-8211 Mamer.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 avril 2004, réf. LSO-AP01866. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(038267.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

IMMONET S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 90.560.

—

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale du 7 avril 2004

Transfert du siège social de la société de 1, rue des Maximins L-8247 Mamer à 53, route d'Arlon L-8211 Mamer.

Fixation de l'adresse du siège social à 53, route d'Arlon L-8211 Mamer.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 avril 2004, réf. LSO-AP01869. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(038264.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

KA FINANCE, Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 98.980.

—

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

Signature.

(037988.3/000/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

RentaPLACE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 90.329.

—

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale du 7 avril 2004

Transfert du siège social de la société de 1, rue des Maximins L-8247 Mamer à 53, route d'Arlon L-8211 Mamer.

Fixation de l'adresse du siège social à 53, route d'Arlon L-8211 Mamer.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 avril 2004, réf. LSO-AP01870. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(038261.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

CAVE PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 99.241.

—

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale du 7 avril 2004

Transfert du siège social de la société de 1, rue des Maximins L-8247 Mamer à 53, route d'Arlon L-8211 Mamer.

Fixation de l'adresse du siège social à 53, route d'Arlon L-8211 Mamer.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 avril 2004, réf. LSO-AP01873. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(038256.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

EXECUTIVE INVESTMENT (HOLDING) S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 63.176.

—

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale du 26 avril 2004

Transfert du siège social de la société de 1, rue des Maximins L-8247 Mamer à 53, route d'Arlon L-8211 Mamer.

Fixation de l'adresse du siège social à 53, route d'Arlon L-8211 Mamer.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2004, réf. LSO-AP04620. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038223.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

SWEDBANK (FÖRENINGSSPARBANKEN AB).

Siège social: S-10534 Stockholm, 8, Brunkebergstorg.

R. C. Luxembourg B 41.931.

—

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02494, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mai 2004. Signature.

(038335.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

AZURITH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.

R. C. Luxembourg B 83.347.

—

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2004, réf. LSO-AO06387, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2004. Signature.

(037986.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

EDS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8245 Mamer, 9A, rue de la Libération.

R. C. Luxembourg B 82.029.

—

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale du 9 avril 2004

Transfert du siège social de la société de 1, rue des Maximins L-8247 Mamer à 9A, rue de la Libération L-8245 Mamer.

Fixation de l'adresse du siège social à 9A, rue de la Libération L-8245 Mamer.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 avril 2004, réf. LSO-AP02876. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038232.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

WP GLOBAL PURCHASE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8245 Mamer, 9A, rue de la Libération.

R. C. Luxembourg B 63.081.

—

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale du 9 avril 2004

Transfert du siège social de la société de 1, rue des Maximins L-8247 Mamer à 9A, rue de la Libération L-8245 Mamer.

Fixation de l'adresse du siège social à 9A, rue de la Libération L-8245 Mamer.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 avril 2004, réf. LSO-AP02875. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(038229.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

EURIC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 41.643.

—

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale du 9 avril 2004

Transfert du siège social de la société de 1, rue des Maximins L-8247 Mamer à 53, route d'Arlon L-8211 Mamer.

Fixation de l'adresse du siège social à 53, route d'Arlon L-8211 Mamer.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 avril 2004, réf. LSO-AP02880. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(038237.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

GUIDLINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.

R. C. Luxembourg B 77.204.

—

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2004, réf. LSO-AO06383, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2004. Signature.

(037989.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

AGNIEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.

R. C. Luxembourg B 50.059.

—

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2004, réf. LSO-AO06406, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2004. Signature.

(037992.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

BENETTON INTERNATIONAL N.V. S.A., Société Anonyme.

Siège social: Amsterdam.

Siège de direction effective: L-1136 Luxembourg, 1, place d'Armes.

R. C. Luxembourg B 89.124.

—

EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale des actionnaires tenue en date du 29 avril 2004 que:

- Les actionnaires ont donné décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société avec effet immédiat.

- Les actionnaires ont accepté la démission de Monsieur Pierluigi Bortolussi, administrateur de sociétés, né le 29 août 1946 à Gruaro, Italie, et demeurant à Via Andriana Del Vescovo 18, Treviso, Italie, avec effet immédiat.

- Les actionnaires ont renouvelé les mandats des administrateurs suivants:

Monsieur Giuseppe Mazzocato, administrateur de sociétés, né le 11 août 1958 à Montebelluna, Italie, et demeurant à 12 rue J. Engling, L-1466 Luxembourg-Ville, Luxembourg,

Monsieur Pier Francesco Facchini, administrateur de sociétés, né le 4 août 1967 à Lugo di Romagna, Italie, et demeurant à Viale Monfenera n. 16/c, Treviso, Italie,

Monsieur Silvano Cassano, administrateur de sociétés, né le 18 décembre 1956 à Argenta, Italie, et demeurant à Corso Moncalieri, n° 79, Torino, Italie,

Monsieur Giancarlo Olgiati, administrateur de sociétés, né le 1er juin 1938 à Cadenazzo, Italie, et demeurant à Via Nassa 21, Lugano, Suisse.

- Les actionnaires ont nommé PricewaterhouseCoopers, ayant son siège social au 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, aux fonctions de commissaire aux comptes de la société, en remplacement de DELOITTE & TOUCHE, ayant son siège social au Orlyplein 10, 1043 DP Amsterdam, Pays-Bas.

- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Münsbach, le 6 mai 2004.

Pour extrait conforme
ERNST & YOUNG TAX ADVISORY SERVICES, Société à responsabilité limitée
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2004, réf. LSO-AQ01348. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038218.3/556/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

BENETTON INTERNATIONAL N.V. S.A., Société Anonyme.

Siège social: Amsterdam.

Siège de direction effective: L-1136 Luxembourg, 1, place d'Armes.

R. C. Luxembourg B 89.124.

—

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 7 mai 2004, réf. LSO-AQ01346, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Münsbach, le 6 mai 2004.

ERNST & YOUNG TAX ADVISORY SERVICES, Société à responsabilité limitée
Signature

(038219.3/556/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

MY FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 58.527.

—

Le bilan au 30 septembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, réf. LSO-AQ01824, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2004.

Pour MY FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable
DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme
Signatures

(037999.3/1126/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

INVESTISSEMENTS MECANIQUES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 46.161.

—

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2004, réf. LSO-AQ01052, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mai 2004. Signature.

(037950.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

INVESTISSEMENTS MECANIQUES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 46.161.

—

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2004, réf. LSO-AQ01044, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mai 2004. Signature.

(037948.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

JAMBLIN COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 47.056.

—

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2004, réf. LSO-AQ01677, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 avril 2004.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(037932.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

BRENNTAG-INTERFER (BC), Société en Commandite par Actions.

Siège social: Munsbach.

R. C. Luxembourg B 97.315.

—

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

Signature.

(037990.3/000/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

MORGAN SADDLER SECURITIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 56.536.

—

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02633, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mai 2004. Signature.

(038136.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

LIMPAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 42.099.

—

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2004, réf. LSO-AQ01046, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mai 2004. Signature.

(037945.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

INTIMIS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 75.411.

—

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2004, réf. LSO-AQ01676, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2004.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(037928.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

INTERNET SUPPLIES INVEST A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 67.913.

—

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2004, réf. LSO-AQ01675, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 avril 2004.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(037927.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

ENVIROTECH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 74.404.

—

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2004, réf. LSO-AQ01672, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 avril 2004.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(037924.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

GARGOUR HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 16.954.

—

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2004, réf. LSO-AQ01674, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2004.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(037926.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

DISA FINANCIAL GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 72.733.

—

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2004, réf. LSO-AQ01671, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mai 2004.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(037922.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

BELGRAVE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 61.989.

—

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2004, réf. LSO-AQ01670, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 avril 2004.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(037920.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

DLV INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 92.917.

—

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02637, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mai 2004. Signature.

(038139.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

PENANG HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 61.261.

—

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02634, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mai 2004. Signature.

(038141.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

CATHOM HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 61.085.

—

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02628, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mai 2004. Signature.

(038143.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

BIRCH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 47.324.

—

EXTRAIT

L'assemblée générale de la société, convoquée le 3 mai 2004, a unanimement décidé de poursuivre les activités de la société (décision prise en vertu de l'article 100 LSC).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2004. Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02592. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(038135.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2004.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, société à responsabilité limitée, Zone Industrielle Am Bann, L-3372 Leudelange